

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste

S O M M A I R E :

LE CARNET DU SAUVAGE : Debout, contre l'Infamie! — La crise d'Amsterdam. — Saboteurs du mouvement révolutionnaire (P. MONATTE).

PARMI NOS LETTRES : Notre Plan de Travail. — La Rationalisation. — Trotsky à Vernyi. — A propos des diverses Oppositions.

VARENNE EN INDOCHINE

par J. STERNEL

LA RÉORGANISATION DE L'INTERNATIONALE SYNDICALE

LE PROBLÈME de la Lutte internationale

par Edo FIMMEN

Ludlow 1914 — Columbine 1927

par A. ROSMER

NOTES ECONOMIQUES : L'impérialisme américain : Nicaragua, seconde clef du Pacifique. — L'autre force : Le roi d'Afghanistan en Egypte (R. LOUZON).

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME : La Quinzaine syndicaliste (M. CHAMBELLAND). — Finie la Démocratie! (F. CHARBIT). — Le Courrier de la Ligue. — Les dirigeants communistes n'empêcheront pas la lumière (LA LIGUE SYNDICALISTE).

FAITS ET DOCUMENTS. — Les Faits de la quinzaine. — Il fallait « avertir le Syndicalisme », dit G. Dumoulin. — Rothschild et les salaires des Cheminots. — L'affaire Le Gourriérec. — La « paix industrielle » en Angleterre.

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste
(Paraissant le 1^{er} et le 15)

Rédaction et Administration 96, Quai Jemmapes PARIS-X^e

Téléphone : Combat 08-02

La revue «LA VIE OUVRIERE» d'avant-guerre avait fait une œuvre de coopération intellectuelle ouvrière qui avait forcé l'attention de ses adversaires eux-mêmes. C'est cette œuvre qui est reprise, aujourd'hui, par notre petit groupe de « sauvages ».

(Révolution Proletarienne, n° 1, janvier 1925.)

Pour ceux qui veulent comprendre et apprendre, la Révolution Proletarienne publie sur les grands problèmes du mouvement international, sur les batailles ouvrières, sur les questions d'organisation, sur les campagnes de revendication :

**Études,
Monographies,**

**Enquêtes,
Documents.**

Elle publie toute une série de rubriques régulières permettant de suivre le mouvement des idées et l'évolution des faits économiques :

Le Carnet du Sauvage (P. Monatte) **Les Notes Economiques** (R. Louzon)

La Renaissance du Syndicalisme
(Par les militants de la Ligue Syndicaliste)

Parmi nos Lettres (De tout et de tous) **A travers les Livres** (A. Rosmer, B. Giauffret, A. Richard, etc.).

Lettres de l'Internationale
(De Russie, d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Allemagne, etc., etc.)

Faits et Documents

COLLABORATEURS

G. AIRELLE, E. ALLOT, J. AUFRÈRE, J. BALDACCII, E. BERTH, Marthe BIGOT, M. CHAMBELLAND, J. CÉVENOL, F. CHARBIT, J. CORNEC, V. DELAGARDE, MAX EMILE, FINIDORI, H. FULCONIS, A. GARNERY, B. GIAUFFRET, MAX EASTMAN, JEAN GLAIVE, V. GODONNÈCHE, R. HAGNAUER, G. LACOSTE, F. LORIOT, R. LOUZON, A. MAHOY, L. MARZET, J. MESNIL, P. MONATTE, G. NICOLAS, J. PÉRA, R. W. POSTGATE, A. RICHARD, A. ROSMER, R. ROUVIANE, C. TALÈS, A. THÉVENON, G. THOMAS, A. VILLEVAL, etc., etc...

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois..... 16 fr Un an..... 30 fr.

EXTÉRIEUR

Six mois..... 22 fr Un an..... 40 fr.

Adresser toute la correspondance relative à la Rédaction à : Pierre MONATTE.

La correspondance relative à l'Administration aux camarades BUSSEUIL ou BARAT.

(Utiliser pour les envois de fonds notre Compte de Chèques Postaux : Révolution Proletarienne 734-99,

Permanence pour la Rédaction et l'Administration :

Tous les jours, sauf le dimanche, de 5 à 7 heures.

La Ligue Syndicaliste

SON ROLE

La Ligue Syndicaliste se propose :

1^o De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C. G. T. et d'une seule Internationale syndicale;

2^o De sortir les deux C. G. T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible;

3^o De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat;

4^o De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales;

5^o De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SON FONCTIONNEMENT

La Ligue Syndicaliste groupe des syndiqués des deux C. G. T. et des organisations autonomes.

Elle ne peut accepter l'adhésion d'organisations syndicales.

Les ressources de la Ligue sont constituées par des cartes annuelles de membre vendues 5 francs et par des timbres vendus 1 franc.

Adresser toutes communications relatives à la Ligue Syndicaliste, à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 96, quai Jemmapes, Paris-X^e.

Conservez la collection de la "Révolution Proletarienne"

Elle constitue une mine de renseignements indispensables à tout militant révolutionnaire.

Elle a sa place dans toute bibliothèque de Syndicat ou de Cercle d'études.

Il reste un certain nombre de collections des années 1925, 1926, 1927.

Les numéros d'une année : 30 francs.

Reliés « Selflior » : 38 fr. 50 (franco 40 fr. 50).



Reliez vous-mêmes

"LA RÉVOLUTION PROLETARIENNE"

« LE SELFLIOR »

Système perfectionné de reliure automatique est établi pour relier en un volume la collection d'une année, même en cours d'abonnement.

Prix : 8 fr. 50

Franco 10 fr. 50
Etranger 13 fr. 50

Vous qui collectionnez la « R. P. », utilisez cette reliure solide, propre et bon marché.

LE CARNET DU SAUVAGE

Debout, contre l'infamie !

Après l'exclusion des principaux militants de l'Opposition communiste russe, leur déportation.

Le 3 janvier, une quarantaine d'entre eux apprenaient leur condamnation, sans jugement, par simple décision du Bureau politique, à trois ans de déportation. Aujourd'hui, le chiffre des déportés s'élèverait à 180 et chaque jour de nouveaux ordres de déportation seraient lancés. Comme sous le tsarisme, les militants révolutionnaires reprennent le chemin de la Sibérie.

Ces nouvelles, transmises d'abord par la presse bourgeoise, ont été tardivement confirmées par l'agence officielle Tass. Tout d'abord, on s'est refusé à admettre leur exactitude. L'Humanité gardait le silence. Elle ne l'a rompu que le 20 janvier par un article qui sue la peur et qui cherche à détourner la colère de la classe ouvrière. « Tous les Caïns de la social-démocratie demandent ce qu'on a fait d'Abel », ose-t-elle écrire. Allons donc ! C'est la classe ouvrière de partout qui pense avec angoisse, et qui dit, qui crie : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? »

Pour préparer les esprits à cet aveu des déportations, l'Humanité du 16 janvier avait publié l'analyse de deux lettres de la fraction trotskyste à ses agents internationaux, deux lettres publiées dans la Pravda du 15, et dont on peut lire le texte entier dans Contre le Courant, du 22 janvier. On verra comment l'Humanité, la Pravda, l'agence Tass s'entendent à déformer, à fausser, à mentir, comment elles résument un texte, comment elles en faussent l'esprit le plus clair par des sous-titres frappants, comment elles mentent dans leurs commentaires.

Tout cela pour empêcher une réaction des milieux ouvriers, une explosion de colère et de réprobation dans les partis communistes.

Les dirigeants de l'Internationale qui viennent d'ordonner ces déportations, et qui sur ce point comme sur tant d'autres, hélas ! ne font que copier le tsarisme, peuvent être rassurés quant à la possibilité d'une réaction dans les partis communistes. Ceux-ci ne réagiront pas ; depuis longtemps, ils sont anesthésiés. Leurs Comités centraux approuvent les déportations comme ils ont approuvé les exclusions, sans consulter personne, comme l'a fait le Comité central du parti communiste français. Mais le parti, ce n'est pas la classe ouvrière. Le parti pourra approuver, la classe ouvrière désapprouvera, condamnera. Et dans les rangs mêmes du parti, des vides se produisent. Des démissions comme celles de Bouchez, des métaux parisiens, et de Héryard, de Besançon, sont caractéristiques. Pour beaucoup, la mesure est comble. Ils comprennent que la place d'un communiste n'est plus dans les partis communistes officiels. A plus forte raison, celle des révolutionnaires qui ne mettent pas le parti au-dessus de tout. Les déportations viennent de porter le dernier coup aux partis et à l'Internationale Communiste.

C'est en dehors du parti que la réprobation se manifeste. Elle commence déjà. Jeudi 26, la Section syndicale de l'A. O. P. des métaux parisiens adoptait l'ordre du jour suivant :

« La section syndicale de l'A. O. P. envoie son salut fraternel aux révolutionnaires russes persécutés. »

Si les dirigeants de l'Union des Syndicats de la région parisienne ont foulé aux pieds toute démocratie au dernier congrès, c'est qu'ils connaissent l'émoi de leurs propres troupes, et qu'ils avaient pour du résultat d'une évocation des déportations des révolutionnaires russes, de même qu'ils craignent, à un autre point de vue, un exposé de l'affaire Salom et de l'exclusion des quatre militants des Producteurs d'électricité. On peut escamoter de telles discussions ; on n'empêche pas, sur l'une comme sur l'autre, le jugement de la classe ouvrière. S'il a été possible à l'Union des Syndicats d'approuver tant de fois ce qui se faisait en Russie, il est ridicule de venir dire aujourd'hui qu'il lui est impossible de désapprouver, que cela ne la regarde pas.

Quand on se réclame de la dictature du prolétariat, on est obligé de se demander ce qu'elle doit signifier. Or, si elle signifie la dictature sur les autres classes, elle comporte la liberté pour la classe ouvrière, pour le prolétariat. Or, la liberté n'existe pas en Russie pour le prolétariat, cela éclate aux yeux des plus aveugles, quand les défenseurs les plus courageux du prolétariat sont déportés en Sibérie. Trotsky et ses camarades, Sapronov et les siens paient aujourd'hui leur courage révolutionnaire, mais ils paient aussi pour les fautes qu'ils commirent ou laissèrent commettre lorsqu'ils laissèrent frapper l'opposition ouvrière, puis le groupe de Miasnikov, lorsqu'ils admirent la justice administrative pour les éléments ouvriers. Aujourd'hui, les oppositions nouvelles sont frappées ; il n'est même plus besoin de la justice administrative, le Bureau politique prononce les déportations.

Et ici, quelle force avons-nous pour crier : « Debout, contre l'infamie ! » à propos de la condamnation de Le Gourriec, et des arrestations de Cachin et de Vaillant-Couturier, quand l'Etat ouvrier de Russie déporte en Sibérie pour des années des centaines des meilleurs révolutionnaires russes. Oui, debout contre l'infamie ! mais contre celle qui est commise là-bas comme contre celle qui est commise ici.

La crise d'Amsterdam

Il a fallu une grande semaine à Jouhaux pour se remettre des ennuis que lui avait causés le Conseil général de Berlin, ce Conseil qui devait donner un siège, un président et un secrétaire, à l'Internationale d'Amsterdam et qui a été dans l'incapacité de lui rien donner.

Il raconte maintenant que ça ne va pas trop mal à Amsterdam. Evidemment, cela pourrait aller plus mal. Cela en prend d'ailleurs le chemin.

Malgré de laborieuses discussions, l'accord n'a pu se faire sur le nouveau siège de l'Internationale, les Anglais préconisant Bruxelles, tandis que d'autres proposaient Berlin ou une autre ville allemande.

Aucune décision non plus touchant le choix du secrétaire général. Mais Sassenbach, qui était généralement regardé comme le titulaire probable de cette fonction, annonce qu'il a l'intention de rentrer dans la vie privée et qu'il n'est plus candidat. Silence des communiqués sur le choix du président.

Dans tous les camps, déception complète, profonde. Les antagonismes se sont avérés irréductibles ; l'impos-

sibilité de prendre toute décision a fait remettre à six mois.

Quant à une modification de la structure de l'Internationale, en augmentant la part d'influence des Secrétariats professionnels, elle n'est pas prête de se faire. Une opposition acharnée s'est déclarée contre elle. Ce n'est pas encore demain que l'Internationale Syndicale admettra sur le pied d'égalité C. G. T. nationales et Fédérations internationales, comme notre C. G. T. d'avant-guerre embrassait Fédérations professionnelles et Bourses du Travail.

Elle sera obligée d'y venir, de même qu'elle devra accepter l'unité, mais il semble que la dépression doive s'accroître encore avant qu'elle ne soit mûre pour un renouveau d'activité.

Saboteurs du mouvement révolutionnaire

On vient de me passer une brochure de la C.G.T.U. « Du Réformisme à la Lutte des classes », contenant le discours prononcé au congrès de Bordeaux par Monmousseau en réplique aux critiques de la Minorité sur le rapport moral.

Amusante, cette brochure. A toutes les pages, la Révolution Proletarienne est invoquée ou mise en cause. Naturellement, j'ai mon paquet, bien que je n'en voie pas très bien le motif. Mais pour le grand chef des syndicalistes professionnels, toutes les occasions sont bonnes pour parler de tous et de tout, sauf du sujet qu'il convient d'examiner.

Remercions-le, néanmoins, pour la publicité qu'il fait à notre revue et pour l'occasion qu'il nous donne de dire ou répéter certaines choses, moins à lui qui est grisé par le vin de Moscou, décidément trop fort pour son estomac, qu'aux militants des syndicats de la C.G.T.U.

Très habile, trop habile, Monmousseau. Secoué par la Ligue syndicaliste, il répond à la Révolution Proletarienne. Il ne faut évidemment pas que la Ligue soit connue.

Accusé de zigzaguer du putschisme au réformisme, il veut montrer qu'il va droit. Et il fonce contre notre prétendu réformisme. Cela fait toujours bien d'accuser ses contradicteurs de réformisme et cela réussit quelquefois.

Accusé de mener la C.G.T.U. à sa ruine, il en appelle à l'arbitrage de la bourgeoisie. Elle le frappe, donc c'est lui qui est dans la bonne voie. Hervé, jadis, fut frappé lui aussi; il n'était pourtant pas dans la bonne voie. Le jour où les militants de la Ligue syndicaliste seront à la tête de la C.G.T.U., ce jour-là seulement on pourra savoir si la bourgeoisie les craint plus qu'elle ne craint Monmousseau. Jusque là, n'étant pas des responsables, l'arbitrage invoqué ne vaut rien.

Sur un point, Monmousseau va au fond de nos divergences. C'est en effet sur la conception que nous avons, les uns et les autres, de la stabilisation du capitalisme que nous sommes séparés.

Il croit à l'impossibilité de toute stabilisation provisoire du capitalisme, à la Révolution pour demain matin; il y croit comme Ruth Fischer et Maslow en Allemagne; de là, la mise en alerte permanente des militants et des syndicats; de là son état d'esprit putschiste et sa longue amitié pour Treint dont on pourrait être surpris de voir la fin si l'on ne connaissait en lui un besoin constant d'être à la tête de quelque chose, de suivre toujours le manche.

Nous croyons, nous, que la stabilisation provisoire du

capitalisme est un fait; définitive, non pas; mais d'un provisoire qui peut durer — pour l'Histoire, les années sont des minutes — dix ans, vingt ans, cinquante ans peut-être. Même si cette stabilisation ne doit durer que dix ans, nous disons qu'il est criminel d'épuiser la force révolutionnaire de la classe ouvrière en la tenant à contretemps en état d'alerte et de veille. Nous avons dit cela dès 1923, nous avons dénoncé cette peur des événements, lorsque l'on nous a parlé du fascisme qui était là. Déjà cinq années ont passé. Cinq années de pertes pour le travail qui était à faire, qui n'a pas été fait, qui était possible alors et qui, je le crains bien, ne l'est plus, à beaucoup près tout au moins. Le soir de la manifestation Jaurès au Panthéon, Monmousseau et ses amis ont pensé que Paris était sur le seuil de l'insurrection. Nous avons pensé que les ouvriers de Paris avaient prouvé là qu'ils étaient de cœur avec les révolutionnaires et qu'il fallait se dépêcher de les organiser. Une puissante organisation révolutionnaire était possible le lendemain. Elle ne l'est plus aujourd'hui. Par suite d'une vision fautive des événements, par la faute de l'esprit putschiste. Monmousseau et ses pareils peuvent en faire leur mea culpa. Ils ne sont pas guéris. C'est probablement qu'ils sont inguérissables. Ils sont sans boussole. En tout cas le mal est fait.

C'est précisément parce que nous sommes des révolutionnaires que nous ne leur pardonnons pas ce sabotage criminel de toute une génération.

Ils peuvent parler de leur lutte contre l'impérialisme et le colonialisme au Maroc et en Syrie. Un peu de pudeur siérait aux lâches qui n'avaient pas le courage de prendre la responsabilité d'une affiche et laissaient emprisonner l'imprimeur Menjuc. Et les résultats? Briser la politique de Lyauté, arrêter l'expédition du Maroc était possible. Une victoire pouvait être remportée. Mais il fallait que le bénéfice de cette victoire revînt au parti seul. Tant pis si la victoire ouvrière, possible par le front unique, devait se changer en amère défaite, consacrée par l'écrasement et l'exil d'Abd el Krim et par la venue solennelle à Paris du sultan du Maroc.

Pareil scandale lors de la grève générale pour Sacco et Vanzetti. On apprend que la C.G.T. prépare un arrêt de quelques heures. Au lieu de suivre et d'appuyer, on se précipite au devant, on lance l'idée d'une grève générale de vingt-quatre heures. Il ne fallait pas laisser aux démocrates le bénéfice d'une initiative, a dit Racamond. Mais cette grève générale est un échec lamentable. Qu'importe! On a fait son devoir. N'a-t-on pas simplement desservi la cause de Sacco et Vanzetti? Et, par la suite, la Légion américaine est venue parader et contempler ce Paris révolutionnaire, beaucoup moins terrible qu'on ne lui disait.

Je ne peux suivre ici chapitre par chapitre, les exercices de prestidigitation intellectuelle de Monmousseau. Je terminerai par l'un des plus drôles, celui sur la direction unique. « Nous avons combattu la liaison organique et nous la combattons encore ». Qu'est-ce donc que la direction unique sinon la liaison organique aggravée, la liaison organique sans que l'organisation syndicale puisse fixer le mandat de ses délégués et contrôler l'exécution de ce mandat?

Le Congrès de Bordeaux a applaudi le prestidigitateur; les lecteurs de la brochure pourraient bien avoir un jugement opposé.

Pierre MONATTE.

Parmi nos Lettres

Notre Plan de Travail

Enfin, les lettres commencent à rappliquer. Moins nombreuses cependant que nous voudrions et qu'il faudrait. Mais l'habitude perdue pour certains est à reprendre ; elle est à prendre pour la grosse majorité de nos lecteurs, qui n'arrivent pas à se faire à l'idée que nous avons besoin de leurs critiques et de leurs suggestions pour que la R. P. devienne ce qu'elle doit être, la coopérative intellectuelle des militants révolutionnaires de ce pays.

Une, des Richard, de Dax :

Nous avons été émerveillés par la présentation nouvelle de la R. P. Voilà de la belle ouvrage. Il n'est pas meilleure manière d'estimer le lecteur, sinon de lui proposer un programme aussi sérieux que le vôtre. La chasse aux abonnés deviendra certainement plus facile. Mais cette fois vous ne pourrez plus cacher, avec tout ce luxe, la source contre-révolutionnaire de vos fonds !

Je ne bouderais jamais à l'ouvrage pour rendre compte de tous les bouquins que vous voudrez bien me faire passer. Ne vous gênez pas à cet égard pour ce qui est soit paysan, soit d'allure historique.

D'un ami d'Alger :

Parfait le numéro de la R. P. Couverture, papier, impression, — mais la R. P. est donc devenue milliardaire, — et texte. Je pense que ce premier numéro de janvier est fait selon la vraie formule qu'il faut absolument tâcher de conserver pour les numéros suivants : une étude centrale, de longueur suffisante, et portant sur un sujet de caractère suffisamment général. D'autre part, pour la « Renaissance du Syndicalisme », au moins un article comme celui de Nicolas, portant sur un des problèmes vitaux de l'organisation ouvrière. Le sujet pris par Nicolas est le modèle du genre de sujet qu'il faut traiter, à mon sens. Ces deux sortes de choses me semblent indispensables dans chaque numéro, quitte à réduire les rubriques, si c'est nécessaire.

D'un camarade de l'Oise :

La R. P. est toujours mon organe de prédilection. Pas trop de détails dans les polémiques avec les bolchévisateurs. Une bonne et solide mise au point de leurs saletés suffit. Les détails, c'est l'affaire de chaque syndicat. Les belles études d'ensemble sont préférables.

De divers côtés :

Un petit reproche : la R. P. ne paraît pas aussi exactement les 1^{er} et 15 que par le passé.

Nous faisons effort pour que la R. P. paraisse régulièrement ; nous espérons arriver bientôt, peut-être même avec ce numéro, à la faire partir à date fixe, le 31 et le 15 pour qu'elle soit chez nos abonnés le 1^{er} et le 15.

Pas trop de détails dans les polémiques, c'est l'affaire de chaque syndicat. Nous le voudrions, bien entendu, cela nous donnerait plus d'aise pour les études d'ensemble, mais comment faire tant que la Ligue Syndicaliste n'aura pas d'autre moyen d'expression ? Nous sommes obligés d'ici là de suppléer à cette absence. Dans le dernier cas, le scandale de l'exclusion des quatre militants des Producteurs d'électricité, n'était-il pas indispensable de relater cette affaire un peu longuement, avec tous les détails qui pouvaient permettre aux camarades sérieux de se former une opinion ?

Plus moyen, en effet, de cacher la source contre-révolutionnaire de nos fonds ! Nous avons amélioré la présentation de la R. P., en changeant d'imprimerie, sans augmenter sensiblement nos charges. Nous ne sommes pas arrivés à la perfection ; il est possible de faire mieux encore, à une condition : c'est que la peine que nous nous donnons, notre goût de « la bonne ouvrage » forme et fonds, stimulent quelques

centaines d'amis parmi nos abonnés. Il faut qu'ils travaillent avec nous, de loin comme de près, avec ténacité, avec ardeur, tant pour la rédaction que pour la diffusion. La chasse aux abonnés doit devenir plus facile. Soyons nombreux à partir en chasse.

**

La Rationalisation

Sur la rationalisation, un de nos camarades, un ingénieur, nous fait cette objection qu'il devrait bien développer. Ce serait une utile contribution à l'enquête qui nous a été demandée la quinzaine dernière :

La « rationalisation » est-elle bien le grand sujet du moment, ou simplement le mot à la mode, un succédané de Nénette et Rintintin ?

Un camarade des Alpes-Maritimes attire notre attention sur l'aspect agricole du problème de la rationalisation :

Je pense que la rationalisation et l'américanisation sont au centre de nos préoccupations intérieures et extérieures.

Ne pas oublier la rationalisation agricole qui se poursuit depuis des années : abandon des terres trop ingrates, spécialisation des cultures pour l'obtention des marchandises, concentration de certains travaux (vente ou achats par exemple), remplacement de la main-d'œuvre par la machine... Cette rationalisation agricole est importante en soi puisque la France est un pays qui compte 50 % d'agriculteurs ; elle est importante encore parce que l'état du marché agricole mesure le degré de consommation de l'agriculteur et se repercuterait fatalement sur la production industrielle.

Je pense donc qu'une revue révolutionnaire ne peut pas se désintéresser des questions agricoles et je vois avec plaisir l'annonce de plusieurs études sur ces sujets.

**

Trotsky à Vernyi

Un camarade a pris la peine de rechercher dans les bouquins de géographie où se trouve Vernyi. Les renseignements qu'il nous fournit et les commentaires dont il les fait suivre ne manquent pas d'intérêt :

Avez-vous eu la curiosité de rechercher où est situé Vernyi, le lieu de déportation choisi pour Trotsky ?

A tout hasard, voici quelques renseignements. Vernyi est une petite ville de 20.000 habitants perchée sur le flanc septentrional du massif du Tian-Chan, dans le sud-est du Turkestan, à quelque 4.000 kilomètres de Moscou et 1.000 kilomètres de la plus proche station de chemin de fer. Colonie isolée de commerçants et soldats russes, perdue parmi le peuple Kirghiz, entourée au nord par le lac Balkhach, à l'est et au sud par une chaîne de montagnes de 4.000 mètres d'altitude moyenne, elle n'est accessible que par l'ouest et seulement par deux cols de 2.000 mètres.

Je crois que le Guépéou peut être heureux de son choix. Sous le tsarisme, les déportés pouvaient vivre avec l'espoir d'une fuite possible, ici cet espoir même est enlevé (quoique je ne pense pas qu'il soit de l'intérêt de Trotsky de chercher à s'enfuir).

L'Humanité peut nous annoncer que Trotsky rejoindra à Vernyi des communistes y travaillant déjà. Pourquoi ne pas l'envoyer au delà du cercle polaire ; parmi les Esquimaux il doit bien y avoir aussi des communistes.

**

A propos des diverses oppositions

Les diverses oppositions qui se sont fait jour depuis quelques années peuvent-elles se rapprocher et établir un programme commun ? Cette question préoccupe de nombreux camarades.

Voici un premier point de vue. Il est utile que d'autres soient exprimés. C'est en effet une idée à discuter :

Je m'accuse d'abord de ne pas faire plus pour la R. P. Mais nous ne sommes pas très au large du côté argent.

Je crois l'avoir envoyé déjà deux fois une liste de possibles. Avec H... je vais l'en préparer une nouvelle. Mais la situation va compliquer la chose. Hasfeld m'envoie des numéros de *Contre le Courant* et il y a aussi le *Bulletin Communiste de Souvarine*. Les copains ne peuvent pas tout prendre : c'est matériellement impossible. La revue que j'aime le mieux, car la plus profondément pensée, c'est la R. P. C'est là qu'on respire aussi l'air le plus véritablement fraternel. Mais je me demande s'il n'est pas plus utile, en ce moment, de répandre ce qui peut contribuer le plus vite à diminuer les conséquences néfastes des maboulades bolchevisées. Il me semble que *Contre le Courant* agirait plus rapidement que la R. P. dans les milieux communistes.

Qu'il y ait des nuances entre les trois, c'est certain, mais il y a aussi pas mal de points communs. En tous cas, tant que les minorités, syndicaliste et communiste, ne se seront pas unies sur un programme commun, aussi large que nécessaire, leur action respective sera vouée à l'impuissance effective. Réellement, je crois que le « syndicalisme pur » a vécu, et si la minorité communiste comprend des types qui ne m'emballent pas un brin, je vois qu'il y a dedans tout de même d'assez bon copains pour qu'une entente soit possible. Je n'ai pas l'illusion de croire que c'est facile, mais cela me paraît pour le moment indispensable si l'on veut arriver à quelque chose. Et on ne peut abandonner le mouvement dans une telle mélasse. C'est une idée à peser et repeser, mais elle mérite réflexion, je crois.

LES ETOILES CARTELLISTES

Varenne en Indochine

Le règne de Varenne en Indochine est terminé et nous ne pouvons, ma foi, que nous en réjouir. Certes, nous ne nous étions jamais fait beaucoup d'illusions sur cet homme, mais nous ne nous attendions quand même pas à ce qu'il nous déçût à un tel point. Quelle faillite ! Le caractère, l'intelligence, tout est médiocre chez ce politicien socialiste qui ne doit probablement le succès de sa carrière qu'à sa roubardise de paysan auvergnat.

Voulez-vous un exemple de la bassesse de son esprit ? En voici un : Varenne furieux de se voir critiqué dans les milieux européens de la colonie, imagine pour avoir barre sur ses critiques, de faire dresser des fiches policières sur chaque Français habitant l'Indochine. Hein ! comme c'est beau, comme c'est noble. Aucun de ses prédécesseurs, même le plus autoritaire, le plus despotique, n'avait voulu recourir à ce moyen de basse police. Le socialiste Varenne, lui, n'a pas hésité. Ça nous promet une belle France quand ces messieurs seront les maîtres.

Et disons-le à l'honneur des fonctionnaires français de l'Indochine, il ne s'en est pas trouvé un qui ait consenti à se prêter à cette petite besogne. Varenne dut faire venir exprès de France pour l'accomplir un policier à sa dévotion.

Et quel orgueil, ou plutôt quelle vanité incommensurable ! Pour s'en faire une idée il suffit de lire le discours que Varenne prononça avant son départ de la colonie devant le conseil du Gouvernement. C'est un monument scandaleux d'apologie personnelle. Moi, j'ai fait ceci ; moi, j'ai voulu faire cela ; moi, moi, toujours moi. Non, il n'est pas modeste, le citoyen Varenne.

Et qu'a-t-il fait ? Rien. Il a beaucoup parlé sans doute, et à cause de cela s'imagine-t-il avoir beaucoup agi, car il est encore un de ces bavards qui confondent leurs discours avec des actes. Briand est son modèle, mais Briand, comme dirait Daudet, c'est tout de même « queue chose » Varenne, lui, n'en est que l'apparence ventru.

Un journaliste du Tonkin, peu estimable au demeurant, mais qui, à l'occasion, ne manque ni d'esprit ni de courage, l'a dépeint ainsi : « Varenne, une forêt de poils sous le menton, un poil énorme dans la main et pas de poils au ... » Nous devons avouer que ce portrait est très ressemblant.

Devant qui Varenne n'a-t-il pas capitulé là-bas ? Les missions catholiques, les grandes puissances financières, c'est-à-dire tout ce qui vit sur le pays, l'ont vu à leurs genoux. Aussi n'a-t-il pas eu de plus fermes soutiens qu'elles. Si Varenne a pu retourner en Indochine après le scandale de l'affaire Mailhot, ce fut grâce à la protection dédaigneuse du ploutocrate Homberg. Dans quel mépris ce « ventre doré » doit-il tenir les socialistes après Hamp, Laval et Varenne ?

Dans cette affaire Mailhot, la chance de Varenne fut d'avoir trouvé devant lui des adversaires tels que Outrey et Aymard. Leur déconsidération l'a sauvé.

Not pas que nous croyions que Varenne ait eu un intérêt matériel dans cette affaire. Jusqu'à la preuve contraire, il faut admettre qu'il est un honnête homme. La place, du reste, lui rapportait assez pour qu'il n'eût pas besoin d'aller chercher des profits ailleurs. Lorsqu'on a une pareille situation l'honnêteté n'est guère un mérite. Mais il n'est pas douteux que Varenne n'ait voulu avantager un de ses compatriotes aux dépens des indigènes. Ce contrat emphytéotique avec les Moïs est une formidable plaisanterie. Poincaré l'a trouvée excessive, cela se conçoit.

Varenne a terminé son gouvernement par, disons le mot, une *saloperie*. Nous faisons allusion à ces deux décrets sur la sécurité publique et sur le régime de la presse en Indochine pris le 4 octobre 1927. Sans le consentement de Varenne, le ministre des colonies n'eût pu les faire signer.

En y consentant, Varenne s'est déshonoré. C'était le cas ici de lui répéter la mise en demeure célèbre : pas ça ou pas vous.

Ces décrets instituent de nouveaux délits tels que ceux-ci : la provocation à la haine du gouvernement, l'offense au gouverneur général, au roi d'Annam, aux membres de la famille royale, l'inexactitude du récit.

Malheur à qui trouvera désormais en Indochine que le nez du gouverneur est mal fait ou qui racontera que son Excellence a mangé à son déjeuner des tripes au lieu d'escalopes. Un an à cinq ans de prison.

Ces décrets ne s'appliquent qu'aux indigènes dont on ne peut pas dire d'ailleurs qu'ils restreignent la liberté, car comment restreindre ce qui n'existe pas ?

Par exemple, la liberté de la presse indigène ? Un journal de langue indigène ne peut paraître en Indochine qu'après une autorisation préalable du gouvernement et tous ses numéros sont soumis à une censure également préalable.

Or, quel mal peut-on dire du gouvernement dans un journal dont tous les articles sont visés avant leur publication par ce même gouvernement ?

Varenne qui devait apporter plus de liberté aux indigènes ne leur a laissé comme souvenir de son passage que plus de tyrannie.

Et le parti socialiste n'ignore pas ces décrets. Le *Populaire* en a parlé, mais en attribuant la responsabilité au seul Perrier, ministre des colonies. Passez-muscade.

Il ne faut pas, que diable, faire de peine à un ancien camarade dont, au dernier congrès du parti, on a préparé la réélection en acceptant qu'aucun candidat socialiste ne lui soit opposé dans la circonscription où il se présentera.

On espère bien qu'une fois réélu il rentrera dans la « vieille maison », et ce sera Zyromski, gardien de la pure doctrine, qui lui donnera l'accolade sur le seuil.

Après tout, Varenne aura été le plus fidèle au programme du 11 mai. « A nous toutes les places et tout de suite », avait-on dit. Varenne s'est dévoué pour prendre l'Indochine et ce sacrifice, dont les Annamites seuls ne lui auront pas de reconnaissance, lui mérite bien celle du noble parti S. F. I. O. qui compte déjà dans son sein tant de martyrs.

Jacques STERNEL.

LE PROBLEME

de la Lutte internationale

(Suite et fin)

De la Fédération syndicale internationale à la Fédération des Secrétariats professionnels.

Il ressort de ce qui précède que dans cette période nouvelle les Secrétariats professionnels auront à accomplir internationalement ce que les Fédérations nationales ont accompli dans le cadre national en se réunissant en une Centrale nationale : se grouper en une Fédération internationale. Autrement dit, ils devront substituer à la Fédération syndicale internationale actuelle une Fédération internationale des Secrétariats professionnels internationaux. Au point de vue organique, la Fédération syndicale internationale actuelle ne correspond plus aux besoins de l'époque (1).

Il y a donc lieu de se demander s'il est souhaitable de fonder une troisième Internationale des Secrétariats professionnels à côté de la Fédération syndicale internationale et de l'Internationale Syndicale Rouge qui, quoique bien moins importante que la première et s'écartant fort de celle-ci en ce qui concerne ses tendances, est basée néanmoins sur les mêmes principes organiques désuets et reconnus impropres à remplir sa tâche à l'heure actuelle aussi bien qu'à l'avenir.

Mon opinion personnelle est qu'il ne doit pas en être question à l'heure qu'il est. Une troisième Internationale Syndicale, je passe sous silence les Internationales chrétienne et anarcho-syndicaliste, s'ajoutant aux deux organisations existantes, viendrait accroître encore l'incohérence actuelle déjà extraordinaire. Mais la question de savoir si une entente permanente plus étroite et plus forte des Secrétariats professionnels à côté et en dehors des Internationales Syndicales existantes se posera et sa solution dépendra en grande partie de l'attitude de celles-ci.

La voie la plus efficace, et allant le plus droit au but, serait de créer des liens organiques entre les Internationales professionnelles et la Fédération syndicale internationale existante, afin que celle-ci se base à l'avenir sur les Internationales professionnelles en même temps que sur les Centrales nationales.

De ce fait, la Fédération syndicale internationale engloberait les groupements nationaux aussi bien qu'internationaux des Fédérations nationales. C'est là la forme d'organisation que l'on trouve, dans le domaine natio-

1. Une Internationale qui se compose d'organisations poursuivant un but spécialement national et défendant particulièrement les intérêts des ouvriers d'un pays quelconque est en soi un illogisme. Dans le domaine national, les Centrales nationales se composent de Fédérations nationales et non de Bourses du Travail englobant les organisations locales ou les sections des Fédérations Nationales. Si la Fédération Syndicale Internationale conserve sa raison d'être sous sa forme organique actuelle, c'est faute de mieux.

nal, en France où la C. G. T., de même que la C. G. T. U., se composent des Fédérations nationales et des Unions départementales, que l'on trouve aussi en Italie où la « Confederazione Generale del Lavoro » comprend les Fédérations nationales et les « Camere del Lavoro » (Bourses du Travail). Ceci pré-suppose cependant que les Secrétariats professionnels soient considérés au même titre que les Centrales nationales et qu'ils possèdent les mêmes droits et attributions au sein de la F. S. I.

C'est ainsi seulement qu'il sera possible de réorganiser, sans semer la discorde, la Fédération syndicale internationale existante et de la rendre capable d'accomplir sa tâche dans la période nouvelle de la lutte internationale. C'est l'unique moyen aussi d'éviter la fondation d'une nouvelle Internationale syndicale à côté de celle d'Amsterdam, fondation qui s'imposerait, non pour quelque vague question de compétence, mais parce que le développement économique l'exige.

La lutte sur des bases internationales qu'ont à livrer les ouvriers dans diverses professions, individuellement aujourd'hui, en combinaison demain (actions combinées ou avec aide réciproque des mineurs, transports, métaux et usines) se fait plus âpre chaque jour. Or, dans cette lutte le centre de gravité se trouvera alors placé là où il doit être en réalité : dans les Internationales professionnelles, et ceci dans le sein même de la Fédération syndicale internationale.

Il va sans dire que ces Internationales professionnelles doivent réunir, si possible, les travailleurs de la même industrie dans tous les pays, car dans la lutte économique actuelle l'unité la plus complète est indispensable. Plus le capital étend sa domination sur le monde, accaparant tous les bras, plus il est indispensable à l'armée ouvrière de ne pas laisser en dehors de sa sphère d'influence le plus infime hameau dont la population peut être exploitée par le capital mondial.

Ceci nous amène à envisager la question de la nécessité et de la possibilité d'admettre dans les Internationales professionnelles les organisations restées jusqu'à ce jour à l'écart de l'organisation internationale. Il y a lieu, ici, de distinguer deux catégories : 1° les organisations qui se sont abstenues jusqu'à ce jour, pour des motifs divers ; 2° les organisations dont l'admission a été refusée pour certains motifs ou qui seraient exclues si elles la demandaient.

La première catégorie englobe les nombreuses organisations, la plupart extra-européennes, qui ne sont pas suffisamment pénétrées de la nécessité de l'union et de la lutte internationale et qui croient, de ce fait, pouvoir se tenir à l'écart.

La seconde catégorie comprend principalement les organisations orientées vers Moscou qui entretiennent, comme nous l'avons dit plus haut, des relations par la voie des Comités internationaux de propagande. Ces organisations, reconnaissant les directives de l'Internationale Syndicale Rouge, n'ont pas été admises dans les Secrétariats professionnels en vertu des décisions de la Fédération Syndicale Internationale d'Amsterdam.

Les organisations de la première catégorie devront être gagnées à la cause de l'affiliation internationale par une propagande à la fois plus énergique et plus judicieuse que celle qui fut menée jusqu'ici. J'ai fait observer précédemment qu'à quelques exceptions près, les organisations extra-européennes ne sont affiliées ni aux Secrétariats professionnels, ni à la Fédération syndicale internationale, le caractère international de ces organismes se trouve de ce fait limité, ou à peu près, à l'Europe.

Manque de temps, manque d'énergie et manque aussi d'argent, ce sont là les raisons pour lesquelles on a négligé jusqu'à présent d'entrer en contact direct avec les organisations d'Amérique, d'Australie et d'Asie. Comme les moyens des Secrétariats professionnels internationaux ne leur permettent pas d'envoyer séparément des délégués dans les pays d'outre-mer, la voie tout indiquée est de réunir en commun des fonds pour envoyer des représentants en Amérique du Sud et du Nord, en Australie, en Afrique du Sud, au Japon, en Chine, aux Indes et en Egypte afin de gagner les ouvriers de ces pays à la cause de l'organisation internationale. Comme le capitalisme atteint de ses tentacules les recoins les plus lointains du globe et parfait de plus en plus l'industrialisation des colonies, il incombe à l'Internationale d'organiser internationalement jusqu'au dernier ouvrier, qu'il soit de peau blanche, noire ou jaune.

Pour la seconde catégorie, les difficultés sont de nature différente. Ces organisations désirent être admises dans les Secrétariats professionnels internationaux, mais elles trouvent les portes fermées du fait qu'elles appartiennent, ne fût-ce que dans le domaine idéologique, à l'Internationale Syndicale de Moscou, qui s'est opposée nettement à celle d'Amsterdam. Nous n'étudierons pas ici cet antagonisme et la lutte menée des deux côtés avec acharnement. Un fait est certain, c'est que la réunion, dans un avenir prochain, des organisations orientées vers Amsterdam et Moscou est d'importance autrement grande que l'affiliation des organisations extra-européennes aux Secrétariats professionnels respectifs. Outre que cette réunion rendrait possible de convertir en une lutte commune contre le capital les dissidences intestines de chaque pays, l'admission de ces organisations, les russes en particulier, serait d'immense importance pour la lutte internationale.

Quelle importante que soit cette question pour les Centrales nationales des divers pays, elle est d'un intérêt plus grand encore pour les Secrétariats professionnels, car les Centrales nationales dont la tâche immédiate est avant tout de caractère national peuvent, dans certains cas, la remplir même si certaines d'entre elles

ne font pas partie de l'organisation internationale. Aussi il est fort possible que les Centrales nationales luxembourgeoise, espagnole, suisse, canadienne et péruvienne, par exemple, remplissent la tâche que leur impose leur qualité d'organisme englobant les syndicats de leur pays sans que les syndicats russes, par exemple, fassent partie de la Fédération syndicale internationale. Quelque regrettable que soit ce fait au point de vue idéaliste ou idéologique, son importance pratique reste sinon nulle, pourtant fort secondaire.

Il n'en est pas de même pour les Secrétariats professionnels internationaux dont la tâche, loin d'être limitée au domaine national, est exclusivement internationale. Outre les motifs d'ordre idéaliste ou idéologique, il y a pour les Secrétariats professionnels internationaux des motifs d'ordre purement pratique rendant indiscutablement indispensable l'unité internationale du mouvement syndical et, avant tout, la collaboration avec les syndicats russes et l'admission de ceux-ci dans l'organisation internationale.

Qu'on le regrette ou non, c'est un fait que la communauté socialiste ou communiste russe n'est guère réussie. La Russie aussi se voit forcée d'accepter l'« aide » des gros capitalistes américains et européens pour sa reconstruction économique. Ceci revient à dire : exploitation outrancière par le capital international des ouvriers russes, et cela dans la même mesure et même plus que le prolétariat des autres pays, et ceci dans un avenir tout proche, si ce n'est déjà le cas.

Or, pour les capitalistes des divers pays, étroitement unis dans des combinaisons, les conditions de travail du prolétariat d'un pays sont un atout dans le jeu qui est joué et les ouvriers des autres pays sont en fait des partenaires ; avili dans un pays, le niveau de vie de l'ouvrier le serait successivement dans tous les pays. Les capitalistes tâcheront donc d'utiliser les conditions de travail des ouvriers occupés dans les entreprises russes comme d'une menace et d'un danger suspendu au-dessus du prolétariat des autres pays.

C'est pour ces raisons, abstraction faite de toute considération idéaliste ou idéologique, que les ouvriers organisés dans les Secrétariats professionnels internationaux, qu'ils soient métallurgistes, ouvriers d'usine, mineurs, ouvriers du textile ou de l'industrie alimentaire, des transports ou des ports, c'est pour cette raison, dis-je, que toutes ces catégories ont grand intérêt à entrer en relations et à rester en rapports avec leurs collègues russes.

Un second avantage, qu'on aurait tort de croire d'ordre secondaire, résulterait de l'union organique générale des ouvriers dans les Secrétariats professionnels internationaux et de ceux-ci en une Centrale. Une économie d'efforts en serait la conséquence immédiate. Il serait possible de suivre mieux qu'auparavant les transformations qui ont lieu dans l'économie nationale de tous les pays et de faire profiter toutes les organisations des expériences et des constatations faites. A ce point de vue, tout pour ainsi dire reste à faire, car un service économique international, indispensable dans la lutte industrielle, n'existe qu'à l'état embryonnaire.

Par la lutte internationale au triomphe international

Il n'y a qu'une seule possibilité de résister avec quelque chance de succès au capitalisme uni et combiné internationalement dans le domaine économique. Ce moyen, c'est l'organisation internationale, étroite et puissante, et la lutte internationale, implacable et impitoyable, du prolétariat mondial.

Ceci concerne la lutte syndicale journalière pour la sauvegarde des conditions de travail, la défense contre les attaques visant la journée de huit heures, l'amélioration ou l'empêchement de l'avitissement du niveau de vie et la sauvegarde de la liberté politique et économique, bien relative, hélas ! que le prolétariat a su conquérir de haute lutte par de longues années d'efforts et de sacrifices.

La nécessité de l'organisation et de la lutte internationales devient d'autant plus impérieuse que la classe ouvrière veut atteindre le but suprême que le mouvement syndical contemporain, « moderne », dans le sens réel du terme, a pour tâche d'atteindre : le renversement du système capitaliste, la Révolution mondiale et, de ce fait, l'avènement du Socialisme.

Car la possibilité d'une transformation économique dans les frontières d'un seul pays devient chaque jour plus infime. L'instinct de classe, vivace dans la bourgeoisie de tous les pays, la pousse à se porter par tous les moyens au secours de la bourgeoisie à l'étranger partout où ses privilèges sont menacés. Outre l'instinct de classe, son intérêt général, la combinaison intime anormale des capitaux, force les classes possédantes, force la bourgeoisie à ne souffrir en aucun pays la révolution économique. Par une révolution couronnée de succès, le prolétariat ne porte plus atteinte seulement à la propriété de la bourgeoisie de son pays : il exproprie du même coup les mines, les fabriques, les navires, les chemins de fer, les chantiers, etc., qui sont la propriété de capitalistes de plusieurs pays. Ainsi toute révolution économique mobiliserait instantanément capitalistes et gouvernements de tous les Etats bourgeois. Pour empêcher la bourgeoisie de se soutenir internationalement et de noyer dans le sang l'effort d'émancipation de la classe prolétarienne, le seul moyen est une organisation internationale étroite des ouvriers et une solidarité de classe prête à tous les sacrifices.

A plusieurs reprises, la Fédération syndicale internationale et les organisations qui lui sont affiliées ont déclaré vouloir empêcher les guerres de l'avenir par la proclamation de la grève générale. La F. S. I. peut lancer le mot d'ordre, mais l'exécution en incombe en premier lieu aux Secrétariats professionnels internationaux. Ce qui est applicable à une guerre entre Etats ou entre peuples est applicable à plus forte mesure encore, peut-être, à la lutte inévitable des classes. Lorsque dans un pays quelconque la classe ouvrière se soulève pour secouer le joug et tâcher de se soustraire à l'oppression et à la persécution intolérables, c'est la classe ouvrière des autres pays qui doit empêcher la

bourgeoisie nationale de se porter au secours de la bourgeoisie menacée.

Dans les pages précédentes je me suis efforcé d'exposer sommairement que la solidarité du prolétariat dans l'action dépend en tout premier lieu des Secrétariats professionnels internationaux. Il est évident qu'ils ne peuvent remplir cette tâche qu'à la condition d'être réellement internationaux et généraux, c'est-à-dire qu'ils englobent autant que possible tous les travailleurs de la même profession dans tous les pays. Il est non moins évident que ces organisations doivent de plus en plus se placer sur le terrain de la lutte implacable contre le capitalisme.

Alors seulement la classe ouvrière pourra empêcher que l'Europe entière soit transformée en une vaste société anonyme ayant pour but l'exploitation de tous les moyens de production humains et matériels ; alors seulement elle pourra préserver le prolétariat d'un esclavage plus complet qu'auparavant. Alors seulement, enfin, la classe ouvrière réussira à renverser le système capitaliste actuel avec sa suite, la souffrance, la misère, la faim, la prostitution, les tortures physiques et morales, et à remplacer l'Europe Société Anonyme par la République des Etats-Unis d'Europe, libre et prolétarienne.

Edo FIMMEN.

CETTE ADMIRABLE AMÉRIQUE

Ludlow 1914 -- Columbine 1927

L'exceptionnelle prospérité des Etats-Unis d'après-guerre a fourni le thème de discours et d'écrits nombreux. Les pays d'Europe, ruinés et déséquilibrés, se sentent plus écrasés encore devant cette prospérité. Ils cherchent à en découvrir le secret et toutes sortes d'enquêteurs sont allés l'observer sur place. Les uns, y compris un député socialiste français, se sont extasiés sur les méthodes de travail nouvelles, sur l'organisation scientifique, sur l'ensemble des mesures comprises sous le nouveau terme de rationalisation. D'autres ont cru découvrir le secret des hauts salaires dans l'entente parfaite qui existerait là-bas entre patrons et ouvriers, une paix sociale absolue évitant tout conflit.

En général, tous ces enquêteurs mentionnent à peine, quand ils ne le négligent pas totalement, un fait qui a pourtant son importance dans cet état de prospérité : c'est que les Etats-Unis ont été les grands profiteurs de la guerre. Tandis que l'Europe se ruinait, se chargeait d'énormes dettes, bouleversait son économie, ils s'enrichissaient pendant la guerre même et s'emparaient des marchés que les belligérants n'avaient plus la possibilité de fournir.

Ces enquêteurs oublient encore autre chose. C'est qu'à côté de la petite aristocratie ouvrière groupée dans l'American Federation of Labor existent des millions d'ouvriers, en grand nombre immigrés, pour lesquels il n'y a ni droit syndical ni protection d'aucune sorte et qui trouvent devant eux, lorsqu'ils vont faire grève, outre la police et l'armée d'Etat, la police privée des rois de l'industrie, avec des fusils et des mitrailleuses. Cela aussi fait partie de la rationalisation américaine et est un des secrets de la prospérité.

Un nouveau Ludlow

Rockefeller s'est pourtant chargé de leur rappeler quand, le 21 novembre dernier, il lança ses bandes armées sur les ouvriers de ses mines de charbon du Colorado en grève depuis trente-trois jours : six mineurs furent tués et beaucoup furent gravement atteints.

Ce massacre montrait en outre que la dynastie des Rockefeller est toujours solide et qu'elle n'entend pas renoncer bénévolement à ses privilèges. Le fils continue le père qui, dans ces mêmes districts miniers du Colorado, lors d'une précédente grève, à la veille de la guerre, en avril 1914, avait lancé contre les mineurs, dans des conditions particulièrement odieuses, une attaque armée.

Les grévistes, chassés de leurs habitations, avaient installé un camp à Ludlow où, avec leurs familles, ils vivaient sous des tentes. Le matin du 20 avril, les mercenaires de Rockefeller, sans le moindre avertissement, ouvraient le feu, criblant le camp de balles. Les hommes s'échappèrent et fuirent en hâte sur les collines voisines, à l'exception d'un mineur grec, Louis Tikas qui voulut tenter d'arrêter la fusillade. Il brandit un drapeau blanc et se dirigea vers le chef de la milice. Celui-ci ordonna de cesser le feu, mais en même temps il assomma à coups de crosse de fusil le pacificateur qui voulait lui faire comprendre que la fusillade ne pouvait aboutir qu'au meurtre des femmes et des enfants. Une fois Tikas mort, la fusillade reprit, appuyée par des mitrailleuses et se prolongea durant quatre heures. Quand elle cessa et que les mineurs purent redescendre vers le camp, ils ne trouvèrent que des ruines.

Mais quelque chose de plus abominable encore devait se produire. Des femmes et des enfants s'étaient réfugiés dans une sorte de cave que les grévistes avaient aménagée pour y conserver les produits alimentaires. Voyant cela, les miliciens accoururent, répandirent du pétrole autour de cette réserve et y mirent le feu : ceux qui s'étaient réfugiés là furent brûlés vifs.

Ces faits furent établis par des témoins oculaires et confirmés plus tard par le rapport de la commission instituée par Wilson pour étudier le problème des relations entre patrons et ouvriers et dont le président était Frank P. Walsh.

Bien qu'il ait entraîné la mort de six ouvriers, le massacre ordonné par Rockefeller junior ne comporte pas les mêmes horreurs.

Une grève de mineurs au Colorado

Malgré leur prospérité économique les Etats-Unis n'échappent pas à la crise charbonnière qui atteint si sérieusement l'Europe.

Dans ce domaine, la production n'y est pas plus ordonnée qu'ailleurs ; les mines sont équipées pour extraire une quantité de charbon très sensiblement supérieure à la capacité d'absorption du marché. Comme ailleurs aussi, les compagnies se lamentent, invoquant le peu de profits laissés à leurs actionnaires et prétendant faire supporter les conséquences de la crise aux seuls ouvriers. Ceux-ci ripostèrent par une déclaration de grève et le 18 octobre dernier, 41.000 d'entre eux cessèrent le travail. Parmi les revendications qu'ils formulaient, les principales étaient les suivantes :

Rétablissement de l'ancienne échelle des salaires ; reconnaissance des comités de mine élus par les mineurs et règlement des différends éventuels par ces comités ; désignation par les ouvriers des contrôleurs des quantités de charbon extraites ; stricte application de la journée de huit heures et de la législation spéciale concernant le travail dans les mines ; aucun débauchage ne pourra avoir lieu sans référence préalable au comité de mine.

Les dirigeants de la compagnie eurent recours aux manœuvres d'intimidation habituelles ; ils obtinrent des autorités légales l'arrestation de plusieurs meneurs. Sans résultat : le bloc des grévistes restait solide et la volonté de lutte entière. Ils essayèrent d'amener des jaunes et firent déclarer illégal le « picketing » (surveillance ouvrière exercée autour des entreprises touchées par la grève).

Les mineurs protestèrent contre cet abus de pouvoir ; le picketing est un droit reconnu par la Constitution ; ils n'entendent pas y renoncer. C'est devant cette résistance obstinée que les agents de Rockefeller décidèrent de recourir aux fusils et aux mitrailleuses.

Bombes lacrymogènes et mitrailleuses

Le 21 novembre, six cents grévistes défilaient pacifiquement sur la route qui conduit à la mine Columbine. Le chef de la police leur fit donner l'ordre de se disperser immédiatement. Sur leur refus, une trentaine de bombes lacrymogènes furent aussitôt lancées sur eux, ce qui provoqua une certaine débandade. Les fusils, les mitrailleuses entrèrent en action.

Quand le feu cessa, les grévistes ne furent pas autorisés à emmener les blessés qui restèrent ainsi abandonnés, sans soins, pendant plus d'une heure, sur ce nouveau champ de bataille où les bandes armées des rois du charbon s'étaient attaquées lâchement à des ouvriers sans armes. On compte cinq morts. L'un des blessés mourut le lendemain.

Les forces d'Etat vinrent aussitôt en renfort. On vit arriver de l'infanterie, de la cavalerie, des tanks. Le gouverneur de l'Etat du Colorado proclama l'état de siège. C'est un démocrate tandis que celui qui était en fonctions en 1914 était un républicain, ce qui montre que la couleur politique importe peu et que le vrai maître est toujours Rockefeller.

Dès le début de la grève, les leaders du mouvement qui n'avaient pas oublié le massacre de 1914 répétaient à chaque occasion : « Rappelez-vous Ludlow ! Soyez ses vengeurs ! »

Les assassinés de Ludlow n'ont pas été vengés. La liste des ouvriers victimes de la barbarie capitaliste s'est allongée. Comme il s'agit d'ouvriers immigrés, les Américains cent pour cent ne s'émeuvent guère et l'American Federation of Labor pas davantage. Mais il y a là un aspect de la prospérité américaine que Rockefeller s'est chargé de nous rappeler.

Mais les mineurs n'ont pas cédé. Aidés et guidés par les I. W. W. — qui dirigent ce mouvement comme ils dirigèrent celui de 1914 — ils ont continué la lutte contre leurs puissants adversaires. Deux de leurs militants qui ont eu à subir les violences policières, ont été emprisonnés puis relâchés ; une jeune ouvrière, d'origine yougoslave, Milka Sablich, et E. S. Embree, ont entrepris un voyage de propagande à travers le pays pour recueillir les fonds indispensables :

« C'est une dure bataille, a déclaré E. S. Embree, mais les mineurs sont courageux. Dans la guerre de classes qui se déroule actuellement au Colorado, on ne trouve nulle trace des préjugés de race. Quarante-sept pour cent des ouvriers sont des Mexicains et tous se sont joints au mouvement dès le premier jour. Il y a aussi des nègres, plus de 500, et ce ne sont pas les moins ardents. Les femmes et les enfants participent à cette grande bataille. Bien souvent, le matin, dès quatre heures, quand se forment les équipes chargées de surveiller les abords des mines, des femmes et des enfants se joignent aux hommes. »

Si on était tenté de se laisser impressionner par les « enquêteurs » qui évoquent une Amérique idyllique où patrons et ouvriers communient dans la joie des gros dividendes et des hauts salaires, la nouvelle bataille du Colorado ne manquerait pas de ramener l'attention sur un des aspects importants de la prospérité américaine. — A. ROSMER.

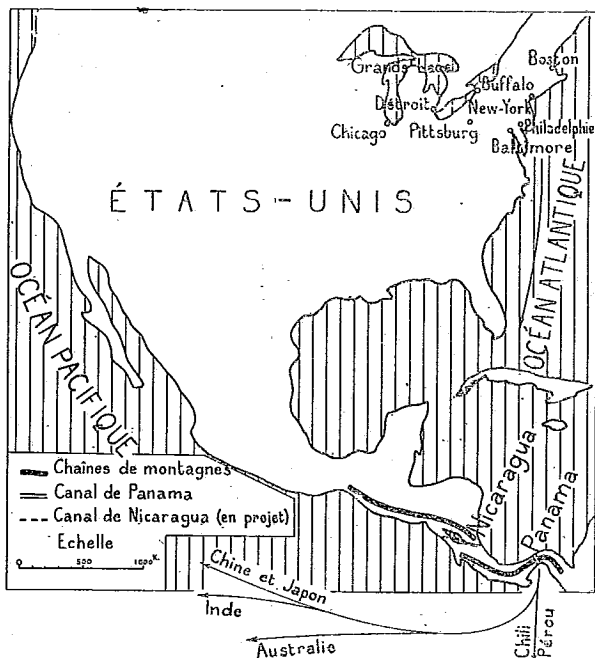
Notes Économiques

L'impérialisme américain :

Nicaragua, seconde clef du Pacifique

On sait que les Etats-Unis, les Etats-Unis de Wilson (« droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », etc.) occupent militairement depuis des mois le Nicaragua, y faisant une guerre sans merci aux défenseurs de l'indépendance.

L'occupation du Nicaragua relève évidemment du plan général qui tend à placer sous le protectorat des Etats-Unis toutes les petites républiques de l'Amérique Cen-



trale et des Antilles, en attendant le tour des grandes républiques de l'Amérique du Sud. Mais, dans le cas particulier du Nicaragua, il y a un autre facteur, extrêmement important qui agit. La possession du Nicaragua est intimement liée à la domination du Pacifique.

On sait comment sont constitués les Etats-Unis. Au Nord-Est, dans l'espace relativement restreint qui s'étend entre la côte atlantique et les Grands Lacs, se trouve concentré tout l'essentiel de la puissance industrielle des Etats-Unis, cela à cause surtout des magnifiques gisements de charbon qui s'y trouvent. C'est là, entre New-York et Chicago, que bat le cœur de toute l'économie américaine ; le reste du territoire n'étant guère que pays de culture ou de mines métalliques.

Or cette région est située sur l'Atlantique, et non sur le Pacifique ; elle regarde vers l'Europe, et non vers l'Asie. Pour aller de New-York au Japon ou en Chine, il fallait jusqu'en ces dernières années faire tout le tour de l'Amérique du Sud, si bien que finalement l'Océan Pacifique se trouvait plus près de l'Europe que des Etats-Unis. Tant que cette situation durait, les Etats-Unis ne pouvaient espérer dominer l'Extrême-Orient : c'était là domaine réservé à l'Europe, domaine réservé à l'Angleterre.

L'ouverture du canal de Panama a changé de tout au tout la face des choses. Grâce au canal, l'Est américain communique maintenant directement avec le Pacifique ; il est à peu près à même distance que l'Europe du continent asiatique. Dès lors les Etats-Unis peuvent maintenant songer

à dominer le Pacifique, à s'ouvrir les marchés d'Extrême-Orient. Mais il faut que cela dure ; pour que la domination des Etats-Unis puisse s'établir solidement sur le Pacifique, il faut que continuent à exister des communications entre les deux océans à travers l'Amérique centrale, et... que ces communications soient entre les mains seules des Etats-Unis.

Or, bien que pas mal d'autres projets aient été présentés, il n'y a réellement, dans l'état actuel de la technique, que deux points de l'Amérique centrale où une communication entre les océans puisse être établie ; ce sont Panama et le Nicaragua.

L'Amérique centrale est en effet occupée sur presque toute sa surface par de puissantes chaînes montagneuses à travers lesquelles il est impossible d'établir un grand canal maritime. En deux points seulement, dans le Nicaragua et à Panama, ces chaînes disparaissent ou s'abaissent.

Dans le Nicaragua, une chaîne succède à une chaîne par une sorte de chicane, de telle sorte qu'entre les deux chaînes s'étend, de l'Atlantique au Pacifique, une vaste plaine où l'altitude du point le plus élevé est tout juste de 46 mètres, plaine occupée en outre sur une vaste étendue par un grand lac. Il y a là un véritable couloir naturel tout indiqué pour y faire passer un canal.

À Panama, point où la bande terrestre qui sépare les deux océans est la plus étroite (56 kilomètres), une vallée, celle du Rio Chagres, entame la montagne sur la plus grande partie du parcours ; sur le peu qui reste, la chaîne s'abaisse par le col de la Culebra à une altitude relativement basse, bien que plus élevée que celle du Nicaragua (87 mètres).

Des deux, le canal du Nicaragua était sans doute le plus facile à faire, bien que beaucoup plus long. Aussi, il y a déjà tout près d'un siècle que les Américains songèrent pour la première fois à l'établir ; c'est en effet en 1826 que le chargé d'affaires des Etats-Unis au Nicaragua fut chargé de recueillir toutes informations utiles, et c'est en 1849 que les Etats-Unis signèrent avec le Nicaragua le premier traité pour l'établissement du canal.

Cependant, le canal n'est pas encore fait ; un événement fortuit en est la cause. En 1902, vingt-huit jours avant que ne s'ouvre au Parlement américain le débat où l'on devait définitivement décider la construction du canal, se produisit à la Martinique la formidable éruption du Mont-Pelée, qui détruisit entièrement la ville de Saint-Pierre. Or le Nicaragua est un pays de volcans. Les Américains eurent peur que le canal eût un jour le sort de Saint-Pierre. En conséquence, au lieu de voter la construction du canal du Nicaragua, le Parlement américain vota le rachat des travaux entrepris par la Compagnie française à Panama, et la construction en ce point, où il n'y a pas de volcans, du canal interocéanique.

Mais aujourd'hui l'éruption du Mont-Pelée commence à être oubliée ; les volcans effraient moins ; et surtout le besoin se fait pressant. Le canal de Panama a en effet dépassé toutes les espérances ; le trafic y a, en quelques années, atteint celui du canal de Suez ; et ne cesse d'augmenter ; le débit va bientôt devenir insuffisant. Pour que le canal puisse satisfaire aux prochains besoins, il faudrait entièrement le transformer ; il faudrait en agrandir largement la section, et surtout en supprimer les écluses. On n'a pas osé en effet creuser, à la traversée du col de la Culebra une tranchée de 87 mètres de hauteur, si bien que le canal n'est point sur tout son parcours, au niveau de la mer ; les navires ne passent d'un océan à l'autre qu'en s'élevant de plusieurs dizaines de mètres de hauteur, grâce à un système d'éclusage. En un mot, il faudrait, pour que le canal de Panama soit à la hauteur de la tâche qui l'attend, réaliser ce que l'un des ingénieurs qui se sont le plus occupés de la question, a appelé le « détroit de Panama », c'est-à-dire une communication large et de niveau entre les deux océans.

Cette solution serait-elle techniquement supérieure à celle

qui consiste à doubler le canal de Panama par un canal dans le Nicaragua? Je ne sais, mais elle lui serait certainement inférieure politiquement. Car elle laisserait toujours ouverte la possibilité de faire un canal dans le Nicaragua, et que ce canal fût fait... par d'autres que par les États-Unis.

Voilà pourquoi, malgré Wilson, malgré Borah, malgré tous les Congrès pan-américains, et et tous les sacrés principes, le capitalisme yankee ne lâchera pas sa proie, il supprimera l'indépendance du Nicaragua.

L'autre force : le roi d'Afghanistan en Égypte

C'est un cas tout à fait remarquable de la dialectique des choses que ce fait : Notre époque, qui voit se développer extrêmement l'impérialisme, voit en même temps se développer, à une échelle non moindre, la force opposée : le sentiment de l'indépendance nationale.

Des peuples, au premier rang desquels ceux d'Asie, qui ont subi pendant tout le siècle dernier, à peu près sans résistance, une domination étrangère ouverte ou déguisée, sont maintenant en pleine rébellion, ouverte ou masquée. Et le plus remarquable, c'est l'évolution extraordinairement rapide, comme par un vrai coup de baguette magique, qui s'opère dans la mentalité, les mœurs, les institutions de ces peuples dès qu'ils parviennent à l'indépendance.

L'Afghanistan en est peut-être le meilleur exemple.

L'Afghanistan? Vous voyez cela. Au cœur de l'Asie centrale, entouré de déserts et des plus hautes montagnes du monde, lui-même pays de montagnes au Nord et de désert au Sud, c'est un Etat tout à fait isolé, sans chemins de fer, sans fleuves navigables, presque sans routes. Politiquement, c'était jusqu'en ces derniers temps un vassal de l'Angleterre ; ses émirs recevaient de celle-ci un subside annuel, et l'un d'eux avait été jusqu'à s'engager à n'entretenir de relations diplomatiques avec aucun autre pays que l'Angleterre. Régime de protectorat à peine déguisé. Socialement, l'islamisme le plus rigide, le plus étroit ; les mullahs y dominaient la vie civile et privée aussi autocratiquement que l'émir, la vie politique.

Les Européens qui étaient parvenus à pénétrer jusqu'à Kaboul, à part ceux des expéditions militaires britanniques, se comptaient.

Mais en 1919, par une guerre victorieuse contre l'Angleterre, à la frontière des Indes, le nouvel émir conquiert l'indépendance de son pays ; le traité qui met fin aux hostilités reconnaît l'Afghanistan comme pays souverain, dégagé de toute obligation particulière envers l'empire britannique.

Dès lors tout change. Une modernisation intense commence. Pas seulement des routes, des écoles, des usines, mais aussi des idées. On secoue le joug religieux. Ça ne va d'ailleurs pas, comme toujours en pareilles circonstances, sans heurts. C'est ainsi qu'en 1924, une loi ayant autorisé les jeunes filles à choisir librement leur mari, une révolte, financée par l'Angleterre, éclate chez les tribus du Sud, et il faut près d'un an pour y mettre fin.

On connaissait déjà cette évolution, plus ou moins confusément. Mais ce n'est qu'en ces tout derniers temps, après que le roi d'Afghanistan eut quitté son pays, qu'on put saisir sur le vif, toute l'ampleur du changement survenu.

Le séjour du roi d'Afghanistan en Égypte y a fait l'effet d'une véritable bombe. A plusieurs reprises, il faillit être porté en triomphe par la foule, comme le symbole de la liberté. En Égypte, ce pays à demi indépendant, et où, par suite, le moderne et le passé se heurtent en forces presque égales, le roi d'Afghanistan apparut comme le porte-drapeau du moderne, comme le fossoyeur des traditions. On en jugea par les quelques traits suivants.

Comme le roi sortait de la mosquée, où il s'était tenu, selon l'usage, les pieds déchaussés, quelqu'un se précipite pour lui présenter ses chaussures. Et le roi... de l'engueuler : « Sache, lui dit-il, que jamais un homme ne doit se

baisser devant un autre homme, celui-ci fut-il le roi. C'est le roi qui est le serviteur. Il n'est et ne doit être que le serviteur de son peuple, et celui qui s'imagine être autre chose, n'est qu'un idiot. »

Aussi lorsque, après plusieurs réparties de ce genre, il fut reçu solennellement par le Parlement égyptien, c'est aux cris de « Vive le roi démocrate ! » « Vive la démocratie ! » qu'il fut acclamé par les députés. Acclamations que son discours ne fit que renforcer, car il y salua les membres du Parlement comme les seuls véritables représentants de l'Égypte, parce que seuls élus du peuple.

Tout cela fut si accusé que le roi d'Égypte prit ombrage de ce « cousin » vraiment trop républicain, et que les quelques journaux gouvernementaux du Caire entamèrent une campagne contre lui, campagne à laquelle répondit naturellement l'enthousiasme accru de la presse libérale.

Mais ce qui fut sans aucun doute l'acte le plus révolutionnaire accompli par le roi, fut celui-ci :

Le roi, ainsi que sa femme, est vêtu entièrement à l'européenne, chapeau compris ; c'est donc en ce costume qu'il pénétra dans la grande mosquée d'El-Azhar, au Caire, la mosquée après celle de la Mecque, la plus vénérée de tout l'Islam. Il y fut reçu par le cheik-ul-islam. « Vous ne voyez pas d'inconvénients à ce que je dise la prière en chapeau au lieu du fez ? » L'autre n'osa refuser à un roi. Alors celui-ci se tournant vers sa suite : « Vous voyez, le cheik-ul-islam vous autorise à dire la prière en chapeau ». Et ainsi on assista à ce scandale : un musulman disant la prière dans la mosquée d'El-Azhar, la tête coiffée du chapeau des infidèles et invitant les autres musulmans à en faire autant !

Quand on songe à l'importance qu'ont les signes extérieurs, symboles qui font se survivre les systèmes d'idées, d'institutions, de principes sociaux surannés, qui sans eux seraient depuis longtemps tombés en poussière, il y a dans le chapeau mou de celui qui, tout récemment encore, était considéré comme le futur Commandeur des Croyants, un fait d'importance capitale.

C'est donc maintenant une chose bien avérée. Il y a actuellement deux pays musulmans, et deux seuls, qui s'échappent à toute allure des liens d'une tradition millénaire, qui sont en train d'abandonner à toute vitesse un état de civilisation dans lequel ils étaient endormis depuis des siècles ; ces deux Etats, ce sont : la Turquie et l'Afghanistan.

Or ces deux pays, et ces deux-là seuls, sont les seuls Etats musulmans indépendants.

Dans les pays semi-indépendants comme l'Égypte, il y a une demi-évolution, et dans les pays entièrement soumis à la domination étrangère, comme l'Afrique du Nord, le musulman continue à vivre et à penser comme il y a un siècle, comme il y a dix siècles.

Ce n'est pas là une simple coïncidence : le progrès ne s'accomplit que dans la liberté. L'exemple de l'Afghanistan montre ce que serait devenu le Rif, si nous avions été capables d'aider suffisamment Abd el Krim à conquérir et à maintenir l'indépendance de son pays.

R. LOUZON.

Nous avons reçu :

Jules MOCH : *Socialisme et Rationalisation*. Préface de Léon Blum (L'Eglantine, Bruxelles).

René JANOT : *L'Ecole contre la Société* (L'Eglantine, Bruxelles).

Marc Stéphane : *Ceux du Trimard*, 12 fr. (Libr. Liot) ; P.-J. Strodhon : *De la Création de l'Ordre dans l'Humanité ou Principes d'organisation politique*. Introduction et notes de C. Bouglé et A. Cuveillier, 30 fr. (Rivière, édit.) ; Jacques Ancel : *Les Balkans face à l'Italie*, 7 fr. 50 (Delagrave) ; Agnès de Neufville : *Le mouvement social protestant en France depuis 1880* (Les Presses Universitaires de France) ; Karl Marx : *Oeuvres Philosophiques*, tomes II et III. *La Sainte Famille* (Trad. par J. Molitor), 12 fr. chaque (Alfred Costes).

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

La Quinzaine syndicaliste

Une période de lutte pour les cheminots

Les résultats des élections au Conseil supérieur des Chemins de fer viennent d'être proclamés. Pour la première fois, la Fédération Unitaire des cheminots participait à ces élections et cela devait fournir une indication intéressante sur les forces actuelles des deux Fédérations rivales. Sauf sur le réseau de l'Est, les unitaires obtiennent la majorité des sièges. Total : 131 unitaires sont élus contre 45 confédérés.

Une organisation forte des 100.000 membres dont s'enorgueillissent les dirigeants unitaires des cheminots pouvait difficilement rester à l'écart d'un organisme paritaire où se débattent tant de questions intéressant les cheminots dans leur vie même. Certes, la participation à un tel organisme comporte, en elle-même, un danger qui n'est pas mince : l'influence du milieu risque d'atténuer l'esprit de lutte. Mais la non participation présentait de son côté un danger non moins grand : paraître se désintéresser de l'activité corporative, des revendications précises des cheminots.

La question n'est d'ailleurs pas tellement de savoir si une Fédération de cheminots doit ou ne doit pas participer aux élections au Conseil supérieur des Chemins de fer, mais surtout de savoir avec quel esprit, avec quelle volonté les représentants des cheminots iront au Conseil supérieur, quelle besogne ils y feront, avec quelle force ils pourront se défendre contre l'influence du milieu et maintenir intact leur sentiment des nécessités de la lutte.

Une campagne électorale s'est donc engagée sur les réseaux avant le 10 janvier, date fixée pour les élections. Cette campagne a dressé les uns contre les autres, candidats unitaires et confédérés. On a voulu compter ses forces, mesurer l'influence de chaque Fédération, mais cette campagne n'a-t-elle pas montré que l'on ne pense plus guère à l'unité.

Cependant, au moment où les réseaux s'opposent catégoriquement à tout relèvement sérieux du salaire minimum des cheminots, où le baron de Rothschild se refuse à payer les cheminots sur le même pied que les fonctionnaires de l'Etat, combien l'unité aurait été nécessaire !

La lettre des réseaux marque le début d'une période de lutte, c'est certain ; il est sûr d'autre part que si les cheminots pouvaient établir au moins leur unité d'action, ils réuniraient dans leurs mains le maximum des possibilités de victoire. Dans la période qui s'ouvre, c'est l'unité dont les cheminots ont besoin, c'est l'unité que dans les deux Fédérations les militants de la base devraient réclamer à grands cris.

L'échec des terrassiers parisiens

Il est parfaitement vain de dissimuler nos échecs et nous ne servirions pas le mouvement en affirmant contre toute évidence que le lock-out des terrassiers s'est terminé sur un succès du Syndicat. Ce n'a jamais été notre méthode.

Le devoir des militants est de rechercher les causes de l'échec, de les analyser, et c'est ce que Le Goff ne manquera pas de faire dans un article qu'il nous a promis.

Ne peut-on déjà apercevoir une première leçon de cet échec, leçon déjà tant de fois renouvelée ? Était-il possible de mener à la victoire le mouvement des terrassiers en le maintenant dans le cadre d'une « guerre d'usure », guerre alimentée par la caisse du Syndicat et par une souscription pour laquelle certains n'ont du reste pas fait ce qu'ils auraient pu faire ? La lutte des « gros sous » n'est pas toute la lutte : certes, il faut aider financièrement les combattants, mais l'action doit-elle se limiter à cela ? N'est-ce pas parce qu'elle s'est limitée à cela que le mouvement a traîné en longueur et qu'il s'est terminé par la scandaleuse condamnation de Le Gourrière ?

C'est une conséquence de l'échec du mouvement que cette condamnation d'un militant à deux ans de prison et à trois ans d'interdiction de séjour pour crime d'exercice du droit syndical. Les militants n'ont pas oublié qu'un essai fut pratiqué sur Lagresle, le militant du textile roannais, et que c'est seulement en appel que la peine infamante de l'interdiction de séjour fut rapportée. Sans doute l'action qui fut menée à ce moment-là n'a pas été suffisamment forte pour contraindre la bourgeoisie à renoncer à cette forme odieuse de la répression. Cette action, les Syndicats ont pour devoir de la reprendre sous les formes les plus diverses en faveur de Le Gourrière.

Battu et pas content

Raynaud n'est pas content du résultat de la dernière assemblée générale du Syndicat des Casquettiers parisiens, et il l'a bien montré au Congrès de la 20^e Région en accusant la Commission de Travail du Syndicat de « frauder » la Région en prenant un nombre de timbres inférieur au nombre des adhérents du Syndicat.

Dans sa colère, Raynaud a oublié que les casquettiers subissent une grave crise de chômage, que les blessures des grèves qui furent imposées au Syndicat ne sont pas encore toutes pansées, et que, dans cette situation, le Syndicat compte beaucoup moins de cotisants réguliers que d'adhérents.

Mais ce n'a été là qu'une petite diversion de Raynaud pour masquer l'échec qu'il a subi au sein de l'assemblée générale des casquettiers appelée à se prononcer définitivement sur la comptabilité du Syndicat.

Au 31 mars 1927, la situation financière établie sur le livre du Syndicat indiquait un actif d'un peu plus de 30.000 francs, alors que l'actif réel s'élevait à 65.000. Une dissimulation importante de l'actif avait été pratiquée dans les diverses situations antérieures ; des versements faits à la coopérative de production des casquettiers n'avaient jamais été passés en écritures, ni indiqués dans les situations ; d'autres versements avaient été englobés dans les dépenses au lieu de figurer dans l'actif : bref, lorsqu'on s'aperçut de cela, la presque totalité de l'actif du Syndicat avait fondu dans le creuset de la coopérative.

Ce n'est pas de la faute de l'actuelle Commission de Travail, si ce joli résultat a été obtenu sous la gestion des communistes.

A une forte majorité, l'assemblée générale du Syndicat a blâmé les responsables de cet état de choses et décidé qu'à l'avenir aucune somme ne pourrait être dépensée pour d'autres buts que pour des buts syndicaux. Ce vote s'est effectué malgré que Raynaud, intervenant à la tribune, se soit fait le porte-parole de la fraction communiste, malgré que, défenseur d'une mauvaise cause, il ait tenté d'intimider l'assemblée par des menaces hors de propos.

M. CHAMBELLAND.

LE CONGRÈS DE LA XX^e RÉGION**Finie la Démocratie!**

Au congrès de la 20^e Région, qui s'est tenu les 20, 21 et 22 janvier, nos champions de la démocratie ont littéralement étouffé la voix de l'opposition.

Après avoir déclaré que le débat sur le rapport moral se poursuivrait sans restriction, une commission de « réglementation des débats » vint déclarer qu'elle accordait une demi-heure à la minorité sur cette question. Et lorsque le camarade Martin, délégué des typos, eut terminé son intervention — coupée par des interruptions systématiques du « petit nerveux » Raynaud, — on nous déclara sans rire que avions encore droit à *trois minutes!*

Quézel, des stucateurs, accepta des les utiliser pour dénoncer la subordination de la C. G. T. U. au Parti communiste, ce qui fit gueuler... naturellement. Mais d'autres minoritaires ne purent intervenir.

« Nous sommes en France, non en U. R. S. S. »

Après le vote d'une résolution contre la répression en France, nous avons voulu attirer l'attention du congrès sur la répression qui sévit actuellement en Russie contre des révolutionnaires. On a refusé de nous entendre. Et Raynaud intervint à la tribune pour s'opposer à la lecture de notre résolution, en déclarant que le congrès n'avait pas à prendre position sur une question de cette nature, que nous n'étions pas congrès d'un parti et que de plus nous étions en France et non en U. R. S. S.!

Voici la résolution que nous présentions :

Le Congrès de la 20^e Union Régionale des Syndicats Unitaires :

Alarmé par la nouvelle, que de nombreux militants communistes russes viennent d'être emprisonnés ou déportés, notamment en Sibérie,

Que la presse communiste, après avoir fait le silence sur ces déportations, vient de les confirmer intégralement, que ces mesures — emprisonnement et déportations de centaines d'ouvriers sans jugement, par simple décision de la police secrète, ne rappellent que trop la hideuse répression des tsars et s'appliquent à des hommes qui ont été emprisonnés et déportés en Sibérie par les bourreaux du peuple russe avant de l'être par les nouveaux dirigeants de la Révolution russe,

Qu'elles ne peuvent qu'affaiblir la Révolution russe dans sa lutte contre la réaction blanche du dedans et du dehors.

Qu'elles paralysent la classe ouvrière de tous les pays dans sa lutte contre la répression capitaliste, tandis qu'elles favorisent et renforcent les syndicalistes réformistes qui, sur toutes les questions importantes, se trouvent maintenant aux côtés des gouvernements bourgeois.

Que jamais aucun ouvrier conscient et réfléchi ne consentira à admettre que des hommes qui ont fait leurs preuves durant la guerre et la Révolution et mené une lutte sans merci contre les renégats du socialisme et du syndicalisme sont devenus aujourd'hui des contre-révolutionnaires,

En conséquence,

Le Congrès, pénétré de la gravité de la situation, créée par cette répression exercée contre des révolutionnaires, charge le bureau de l'Union de faire l'action nécessaire pour en obtenir le rappel sans délai et invite l'I. S. R. à agir énergiquement dans ce sens.

Une délégation sera nommée immédiatement pour porter copie de cette résolution au représentant de l'U.R.S.S. en France.

Un « honnête militant » diffamé

Nous avons rencontré un même ostracisme quand fut soulevée la question des exclusions du syndicat des producteurs. Martzloff, l'un des exclus, étant rapporteur de la commission de contrôle de l'Union.

« Ce n'est pas à l'ordre du jour », nous lança-t-on de différents côtés, et on nous empêcha de placer un seul mot sur cette scandaleuse affaire.

Salom, lui, put en parler. Mas pas nous. Sa thèse : on a exclu des calomnieurs, qui ont essayé de salir un « honnête militant ». Et il nous offrit de participer à une commission restreinte, qui se bornerait à examiner les pièces que lui soumettrait le syndicat des producteurs et qui viendrait ensuite rapporter devant le congrès. Malgré le caractère unilatéral de cette proposition, nous étions disposés à l'accepter, lorsque Nilès, secrétaire de l'Union, vint déclarer que l'Union consentirait à se charger de cette enquête si la Fédération de l'Eclairage ne pouvait l'accomplir.

Série de monologues

A part ces incidents suggestifs de l'état d'esprit des délégués, quel a été le travail positif du congrès? Absolument nul. Pas une question n'a été vraiment discutée. A moins que l'on appelle discussion ce défilé de militants qui, soit à propos du rapport moral, soit à propos de la rationalisation ou de toute autre question, viennent chacun raconter ce qui se passe dans leur syndicat ou leur industrie, sans apporter aucune proposition d'ordre général.

Au cours d'un de ces monologues, le délégué des Métaux a laissé tomber cette perle : son organisation a recueilli, de 1921 à 1927, 34.200 adhésions nouvelles... Elle a actuellement 4.000 cotisants ! Ce qui n'empêche pas ledit délégué d'être très satisfait.

Baisse des effectifs

Dans l'ensemble, les syndicats des services publics ont conservé ou même légèrement augmenté leurs effectifs. Par contre, les plus gros syndicats de l'industrie privée ont subi des déchets extrêmement importants au cours de l'année 1927, particulièrement ceux ayant réalisé leur resserrement sur la base du syndicat d'industrie, tels les Métaux, les Cuirs et Peaux, les Produits chimiques, etc., qui perdent chacun au moins un tiers de leurs effectifs. Certes, le chômage a frappé durement ces syndicats. Mais d'autres syndicats aussi durement frappés par le chômage, tel le Bijou, n'ont pas subi pareil déchet.

Même le nombre des syndicats représentés au congrès a baissé par rapport à l'année dernière. Il y avait au 2^e congrès de la Région 238 délégués, avec 318 mandats. Il n'y eut au 3^e congrès que 188 délégués et 300 mandats. — F. CHARBIT.

**Le Courrier de la Ligue**

Grenoble, 23 janvier.

La minorité se renforce, mais sentant cela précisément les majoritaires en mettent un coup. Cependant, au dernier Comité général de l'Union locale de Grenoble, le 15 janvier, une motion déjà votée par l'Union locale de Chambéry contre les candidatures des permanents de l'Union régionale a été adoptée à l'unanimité moins quatre voix. Ça ne faisait pas plaisir à Quenneville, le secrétaire de l'U. R., qui est candidat du B. O. P. en Haute-Savoie.

...Continuez, vous êtes dans la bonne voie. Beaucoup de ceux qui travaillent sur le tas sont derrière la Ligue.

Saint-Etienne, 23 janvier.

L'Union locale confédérée a décidé en principe la fondation d'un cercle d'études syndicalistes et de documentation. La prochaine réunion du C. A. de la Bourse du Travail doit en discuter. Les mineurs ont déjà désigné un camarade pour travailler à ce comité. Les autres industries feront de même.

Déjà, nous avons des éléments suffisants pour constituer un bon dossier pour chaque branche : situation de l'industrie, syndicats patronaux, histoire de l'industrie, du mouvement ouvrier, salaires et coût de la vie.

Bon moyen, n'est-ce pas ? pour former des militants qui s'astreindront à un travail suivi, se documenteront et échangeront leurs points de vue. Ainsi les syndicats auront une documentation sûre sous la main. En outre, nous dresserons un plan de causeries.

LA NOUVELLE AFFAIRE MENARD

Les dirigeants communistes n'empêcheront pas la lumière

Exclus du Syndicat des Producteurs d'Énergie Electrique de la région parisienne, nos camarades Bouveyron, Martzloff, Kéraudy et Maure ont demandé à comparaître devant la Commission des conflits de la 20^e Union régionale afin de se justifier et de faire rapporter la sanction inique prise contre eux.

Il faut croire que les syndicalistes professionnels de la 20^e région ne sont pas très pressés de faire la lumière sur une affaire aussi douloureuse. Ils ont en effet répondu aux exclus que l'Union ne pouvait se saisir que des conflits entre organisations, et que c'était la Commission des conflits de la Fédération de l'Éclairage qui devait se saisir de l'affaire.

A cela, nos camarades ont opposé trois arguments de poids :

1^o Si le conflit s'était produit à Marseille, c'est bien l'Union régionale qui, la première, s'en serait saisie. Il ne peut en être autrement pour la seule raison que le conflit s'est produit dans la région parisienne.

2^o Ainsi qu'on l'a vu (R. P., n^o 50), la Fédération de l'Éclairage est mêlée au conflit. Les exclus ne peuvent donc recourir à son arbitrage : drôle d'arbitrage que celui d'un arbitre qui serait à la fois juge et partie !

3^o L'Union des Syndicats de la région parisienne a, en date du 11 mai 1926, adressé à la Ligue syndicaliste qui lui avait demandé d'intervenir contre l'exclusion de Ménard, une réponse ainsi conçue : « Nous devons vous faire savoir que nous ignorons la Ligue syndicaliste et que nous n'avons à connaître, dans les cas de conflits, nuls intermédiaires ; SEULS LES SYNDIQUÉS ET LES ORGANISATIONS SYNDICALES INTÉRESSÉS PEUVENT FAIRE APPEL A NOTRE INSTANCE. » Le 11 mai 1926, les syndiqués pouvaient donc faire appel à l'instance de l'Union des Syndicats, l'Union elle-même l'affirmait. En janvier 1928, les exclus Bouveyron, Martzloff, Kéraudy et Maure ne pourraient appeler de la peine infamante de l'exclusion devant la même Union !

Comment les « syndicalistes professionnels » de la 20^e Région peuvent-ils concilier leurs deux attitudes : celle du 11 mai 1926 avec celle de janvier 1928 ?

Nous y voyons, nous, une explication bien claire : La lumière risque de gêner considérablement des amis de tendance. *Par solidarité de tendance, on se refuse à faire la lumière.* Tant pis si d'honnêtes militants, au passé irréprochable, toujours dignes de leur classe, sont jetés hors de la C. G. T. U.

Nous ne demandons qu'à nous tromper, mais si, sans distinction d'opinions, tous les militants honnêtes du mouvement syndical parisien n'interviennent pas pour obliger la direction de la 20^e Région à faire la lumière la plus complète sur cette affaire, alors nous serons obligés de maintenir et de répéter notre jugement : « *Par solidarité de tendance, la direction de la 20^e Région fuit ses responsabilités et maintient la vérité sous le boisseau.* »

Les points à éclaircir

Répétons sans cesse les points essentiels sur lesquels toute enquête sérieuse devra jeter la lumière la plus vive :

1^o Depuis la découverte du vol, l'employé Vedovelly ne cesse de dire qu'il a été « victime de sa confiance » et d'accuser clairement Salom. Subitement, il absout

Salom, il reconnaît être le seul voleur, non sans une réticence sérieuse. Que s'est-il passé ?

2^o Vedovelly affirme spontanément le 30 septembre 1926, devant Maure et Pavier, qu'il a, le 6 juillet, devant Bouveyron, remis 4.000 francs à Salom destinés à la Fédération. Salom n'a versé que 1.000 francs à la Fédération ce jour-là. Pourquoi Salom a-t-il dissimulé le reçu de ces 1.000 francs pendant un mois ? Que sont devenus les 3.000 francs manquants ?

3^o Parmi les faux-reçus délivrés pour des bordereaux de cotisations non inscrits en recettes, l'un, le premier d'un carnet, est de la main même de Salom. Salom n'est-il donc pas responsable de la dissimulation des bordereaux au même titre que Vedovelly ?

4^o Que signifie l'attitude du juge d'instruction qui sans entendre Bouveyron, qui avait déposé la plainte, acquiesça au désir de la partie civile de retirer la plainte formulée à la justice par décision du syndicat, dont Bouveyron fut le mandataire ?

5^o Comment expliquer que Salom, minoritaire jusqu'alors, soit devenu majoritaire au moment même où il fut l'objet de l'accusation grave de Bouveyron ?

Deux précisions

Sur le premier des points ci-dessus, nous voulons apporter une précision importante : L'employé Vedovelly a bien écrit la lettre d'aveu lue à l'assemblée générale du Syndicat des Producteurs, mais il l'a écrite sous LA DICTÉE, au propre siège de la Fédération de l'Éclairage ; ce n'est pas Vedovelly qui a conçu cette lettre : on l'a lui imposée. Et qui, on ? Les membres mêmes de la Commission d'Enquête du Syndicat.

Nous voulons apporter une seconde précision, également importante. L'employé Vedovelly nie, encore aujourd'hui, être l'auteur du vol. Il a signé la déclaration d'aveu pour acquiescer sa tranquillité, sous la pression des membres de la Commission d'Enquête. On l'a menacé de voir, au cas où il ne signerait pas, Bouveyron, Martzloff, Kéraudy et Maure intenter des poursuites contre lui. Il a signé, et dans son esprit, il a reconnu, ce faisant, une faute, celle d'être resté un grand mois sans tenir ses livres à jour, mais, dans son esprit, il n'a jamais entendu se reconnaître coupable du vol lui-même.

Les menaces de Salom

Nous avons à régler un point de détail.

Il y a un mois, Salom avait déclaré aux exclus que s'il paraissait une seule ligne sur cette affaire dans la R. P., il nous poursuivrait devant les tribunaux. Déjà, comme la laitère de la fable, il distribuait les 50.000 francs de dommages-intérêts que nous serions condamnés à lui payer.

Nous avons répondu en exposant toute l'affaire, de façon que tous les camarades sérieux fussent à même de se former une opinion. Ce n'est pas une ligne que nous avons publiée, mais deux pages et demie. Et aujourd'hui nous continuons.

Nous avons attendu tranquillement que Salom mit sa menace à exécution. Nous continuerons à attendre tranquillement.

Un rédacteur de l'*Humanité* a parlé de notre dérobade. Si quelqu'un s'est dérobé, ce n'est pas nous. Ce que nous avons à dire nous le dirons sans fanfaronnerie mais sans peur. Le même Raveau a parlé de Salom comme d'un « militant traîné dans la boue par la minorité ». Nous avons exposé des faits. S'ils couvrent de boue quelqu'un, nous n'y pouvons rien. S'ils doivent couvrir de boue ceux qui couvrent ce quelqu'un et se font ses complices, nous n'y pouvons rien encore.

Quant au procès que Salom s'est engagé à nous intenter, nous pensons bien qu'il contribuera à faire définitivement la lumière. — LA LIGUE SYNDICALISTE.

FAITS & DOCUMENTS

Les Faits de la quinzaine

MERCREDI 11 JANVIER. — La Fédération confédérée des cheminots appose une affiche : « Baron de Rothschild, payez les cheminots »

— Fin de la grève des chalutiers de Lorient par un compromis.

U. R. S. S. — Communiqué officiel annonçant que toute manifestation de l'opposition sera poursuivie comme contre-révolutionnaire.

JEUDI 12. — La Chambre, par 296 voix contre 172, approuve l'emprisonnement des députés communistes.

Etats-Unis. — Un mineur gréviste est tué par la police à Walsenburg (Colorado).

Angleterre. — Ouverture de la Conférence sur la « Paix industrielle ».

VENDREDI 13. — Lettre de Tardieu au Comité des grands réseaux pour lui confirmer leur désaccord.

— Le terrassier Le Gourrierec est condamné à deux ans de prison et trois ans d'interdiction de séjour pour entraves à la liberté du travail.

SAMEDI 14. — L'Humanité annonce l'exclusion du Comité central du parti communiste de Treint, Suzanne Girault, Marguerite-Faussecave et Barré.

DIMANCHE 15. — La Pravda publie deux lettres de l'opposition russe à ses partisans dans l'Internationale.

LUNDI 16. — Déportés, Trotsky, Rakowsky et Radek partent de Moscou.

Etats-Unis. — Ouverture à La Havane de la conférence pan-américaine.

Suisse. — Mort de Karl Durr, secrétaire de l'Union syndicale suisse.

MARDI 17. — Arrivée de Dovgalevski, le nouvel ambassadeur de l'U.R.S.S.

— Le Comité général de l'Internationale syndicale se réunit à Berlin.

— Les résultats des élections au Conseil Supérieur des chemins de fer sont un succès pour les organisations unitaires.

MERCREDI 18. — Congrès national des assurances sociales, organisé par les « Agriculteurs de France ».

JEUDI 19. — La Chambre décide que le service d'un an devra être appliqué le 1^{er} novembre 1930.

VENDREDI 20. — Interpellation à la Chambre sur la manifestation Sacco-Vanzetti du 23 août.

— Congrès de l'Union des syndicats unitaires de la région parisienne.

— Le Volksrecht, de Zurich, annonce que plusieurs militants des syndicats russes auraient été déportés.

SAMEDI 21. — Le siège de l'Internationale syndicale est maintenu à Amsterdam pour six mois, l'accord n'ayant pu se faire.

DIMANCHE 22. — Le Vorwaerts reproduit un appel lancé avant leur déportation par Trotsky, Rakowsky, Radek.

— Manifestation communiste pour l'amnistie à Levallois.

— Mort à Bondy, de Jean Thénard, combattant de la Commune.

LUNDI 23. — Les compagnies de chemins de fer proposent une infime augmentation de salaires à partir du 1^{er} mars et Tardieu s'incline.

MARDI 24. — Interpellation sur la situation financière ; interventions de Bedouce, Lamoureux et François-Poncet.

— Varenne donne sa démission de gouverneur de l'Indochine.

Angleterre. — Le Conseil général des Trade-Unions décide, à une assez forte majorité, de continuer les discussions sur la « Paix industrielle ».

MERCREDI 25. — Arrestation de André Marty à Boulogne-sur-Seine.

— Solovsky, fabricant de faux soviétiques, est condamné à huit mois de prison.

Norvège. — Le roi propose au groupe travailliste de constituer le cabinet.

Les déclarations de Dumoulin au dernier Congrès socialiste étaient trop importantes pour ne pas produire une forte et durable impression. En même temps qu'elles constituent la première manifestation au grand jour de cette « minorité qui ne s'exprime pas », dont Monatte signalait l'existence dans ses articles sur le Congrès de Bullier (R. P. de sept. 27) elles obligent à une discussion des conceptions néo-syndicalistes, anti-syndicalistes plutôt, qu'affiche de plus en plus la C.G.T.

Dans un article de la *Bataille Socialiste* du 10 janvier : « Le sens de mon intervention au Congrès du Parti : Avertir le Syndicalisme », Dumoulin développe ses déclarations. On verra sans peine sur quels points fondamentaux sa position diffère de la nôtre. Tandis que nous pensons que l'action présente de Jouhaux ne fait que prolonger et aggraver son action de guerre et d'après-guerre, Dumoulin continue à se déclarer partisan de cette action d'après-guerre et à ne pas voir le lien naturel et logique qui la rattache à l'intégration des syndicats dans l'Etat bourgeois.

Voici les passages essentiels de cet article :

...J'ai tout donné à la C. G. T. de 1919 à 1923. J'ai adhéré sans réserves au programme qu'elle s'était donnée, à la ligne de conduite qu'elle s'était tracée. J'ai fait taire en moi les sentiments qui s'opposaient à l'exagération de certaines formules et à l'abus de certaines méthodes de pénétration pour assurer la défense de l'organisme ouvrier de notre pays. Je me flatte, mon tempérament se flatte d'avoir sauvé la C. G. T. du bolchevisme ; et cela valait bien les sacrifices que j'ai faits.

Mais aujourd'hui que la C. G. T. U. elle-même devient réformiste ; aujourd'hui que le gouvernement de M. Staline s'engage à marcher côte à côte avec les gouvernements des pays capitalistes ; aujourd'hui que le bolchevisme est devenu impuissant à détruire et à s'emparer des organisations ouvrières, on peut parler, j'en suis sûr, sans crainte d'être accusé de faire de jeu de la C. G. T. U. et du parti communiste.

Le silence s'impose de trois manières :

« Taisez-vous ! les oreilles ennemies vous écoutent ! »

« Taisez-vous ! Vous faites le jeu de la réaction ! »

« Taisez-vous ! Vous faites le jeu de la C.G.T.U. et du parti communiste ! »

Ces manières d'imposer le silence ne valent plus ; elles ne reposent plus sur aucune raison valable. Il est temps de parler, d'avertir, de soulever des problèmes, de poser des questions et de provoquer un mouvement d'idées à l'intérieur du syndicalisme.

...La C. G. T. est allée au domaine constructif. Elle a vu juste en ce qui concerne les régions dévastées. Elle a été clairvoyante en estimant que les problèmes économiques avaient une portée et un caractère internationaux. Elle a été sage en préconisant des mesures propres à assurer la renaissance économique du pays. Elle a été l'interprète fidèle des aspirations ouvrières en formulant son programme minimum de revendications sur les conditions du travail. Je suis d'accord avec elle en tout ceci.

Mais je ne le suis plus quand elle engage le syndicalisme dans un destin contraire à toute sa vie. Je lui demande ce qu'elle veut et où elle va quand elle réclame de la bourgeoisie l'*institution d'une juridiction du travail* ? S'agit-il d'un tribunal du travail comme celui qui a été récemment créé en Italie ? S'agit-il d'une loi rendant obligatoire l'arbitrage des conflits du travail ? L'Allemagne vient précisément de marquer que l'arbitrage obligatoire était dirigé contre les ouvriers à l'occasion du grave conflit qui avait menacé d'éclater dans la sidérurgie allemande.

Au sujet de la juridiction du travail, les explications données par le camarade Lenoir, dans son article publié par *Le Peuple* du 29 décembre, ne me paraissent pas suffisantes. Elles répondent à des nécessités polémiques voulues par l'attitude d'une fraction puissante du patronat, mais elles n'éclaircissent pas la question du point de vue syndicaliste.

Je lui demande ce qu'elle veut et où elle va quand elle propose la rénovation de l'Etat bourgeois par la

coopération des organisations professionnelles ? S'agit-il d'une coopération apportée par les organisations professionnelles des ouvriers seulement ? Ou bien s'agit-il d'une coopération apportée par les organisations professionnelles des ouvriers, d'une part, et par les organisations professionnelles des patrons, d'autre part ? S'agit-il, en un mot, d'une organisation paritaire du travail et du capital en vue de rénover l'Etat ? S'agit-il de faire servir le Conseil National Economique à cette besogne de rénovation en l'intégrant dans les institutions constitutionnelles du pays ? S'agit-il, enfin, d'aboutir à cette conséquence que les syndicats ouvriers se trouveront intégrés dans les institutions constitutionnelles du pays comme on se propose de les y intégrer pour la défense nationale par le truchement des lois sur l'organisation de l'armée ?

Voilà les questions que mon tempérament tourmenté pose, car nous sommes loin, Montagnon, de l'idée première que nous avions du Conseil National Economique. Nous sommes loin de la pénétration directe et de l'action directe des syndicats ouvriers dans les rouages de l'Etat et dans les organismes internationaux.

...Des hommes épris de technicité nous accablent d'une formule totale : production. Pour eux, tout le socialisme est là. Je me suis pas l'adversaire de la production. J'estime que nous n'avons pas à nous dresser contre les méthodes rationnelles de l'art de produire. Mais s'il s'agit uniquement de subordonner la réalisation de notre idéal, à la plus grande somme et la grande masse de richesses produites, je demande qu'on réfléchisse et qu'on examine à quelles fins cela nous conduit. Faut-il américaniser le monde avant d'aboutir au socialisme ? Faut-il absolument que les hommes sur la terre aient devant eux des montagnes de charbon, des fleuves de pétrole, des tas énormes de coton et de soie artificielle, des masses de caoutchouc, des piles considérables de rails et de poutrelles, avant d'envisager l'organisation d'une civilisation supérieure ?

La masse des richesses produites est déjà importante. Par le capitalisme et à cause lui, cette masse de richesses engendre l'iniquité, le désordre, l'injustice. Sommes-nous toujours décidés à réaliser le socialisme en faisant disparaître le capitalisme ?

**

Rothschild et les salaires des cheminots

Les cheminots attendaient avec impatience pour le 1^{er} janvier un rajustement de leurs traitements, mais ils avaient le grave tort de com-

pter, pour l'obtenir, davantage sur l'entremise du ministre des Travaux publics que sur leur pression syndicale. Le traitement de base des fonctionnaires ayant été porté à 8.000 francs, à partir du 1^{er} janvier, celui des cheminots devait être porté à un chiffre rapprochant. N'est-ce pas une démarche du Comité des grands réseaux, en juillet dernier, qui avait fait ajourner au 1^{er} janvier le relèvement à 8.000 francs des fonctionnaires ? L'échéance venue, les compagnies ont refusé, plus exactement, elles ont marchandé exigeant du Gouvernement une augmentation de tarifs et des exonérations contre une minime augmentation des salaires.

Le Comité de direction des grands réseaux, invité par le ministre à reviser une décision prise le 23 décembre et à « donner une solution plus conforme à la politique générale suivie par le gouvernement pour ses propres fonctionnaires, » répondit par une fin de non recevoir. Seize francs par jour doivent suffire comme salaire minimum à un cheminot, proclama M. Ed. de Rothschild :

Paris, le 30 décembre 1927.

Monsieur le Ministre,

Dans sa séance du 23 du courant, le Comité de direction des grands réseaux a décidé d'appliquer uniformément le coefficient 1.623 aux échelles statutaires, sous réserves, toutefois, d'une légère correction à la base, de façon à fixer le traitement de début à 6.250 fr., ces nouvelles dispositions devant entrer en vigueur au 1^{er} janvier 1928.

Par dépêche du 24 décembre 1927, vous voulez bien

nous faire observer que si cette mesure a pour effet de redresser, à juste titre, les traitements des cadres, elle ne donnera pas satisfaction aux désirs de la très grande majorité du personnel, qui voudrait voir supprimer ou atténuer l'écart qui va exister à la base entre le traitement minimum des fonctionnaires et des agents des chemins de fer.

Vous nous demandez, en conséquence, de reprendre d'urgence l'étude de la question en vue de lui donner une solution plus conforme à la politique générale suivie par le gouvernement pour ses fonctionnaires.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, Monsieur le Ministre que, par déférence pour le gouvernement, les grands réseaux ont procédé à un nouvel examen de la question des traitements de leur personnel et l'ont soumis au comité de direction, qui en a délibéré dans une séance tenue le 29 décembre courant.

Le Comité tient tout d'abord à déclarer qu'il n'y a pas d'assimilation à faire entre les fonctionnaires et les agents des chemins de fer. Si, pour des raisons spéciales, le gouvernement a cru devoir porter le traitement de début des fonctionnaires à 8.000 francs, les grands réseaux considèrent qu'une mesure analogue pour leur personnel ne serait, dans les circonstances actuelles, ni justifiée ni financièrement possible.

A partir du 1^{er} janvier 1928, le salaire minimum de l'agent sans enfant sera de : traitement, 6.250 fr.; gratification, 100 fr.; prime de gestion (en moyenne), 100 fr.; au total, 6.450 francs.

Soit, à Paris, 9.450 fr. avec l'indemnité de résidence de 3.000 francs.

Chiffres auxquels il faudrait ajouter les avantages accessoires de toute nature dont bénéficient les cheminots, notamment sous forme de facilité de circulation.

Il en résulte que, pour Paris, le nouveau salaire minimum sera 5,25 fois plus élevé que le salaire minimum de 1914, lequel était de 1.800 fr.; ce coefficient ressortira à 5,8 si l'agent a un enfant, à 6,4 s'il a deux enfants, et à 7 s'il a trois enfants, par le jeu des allocations pour charges de famille.

Or, l'indice du coût de la vie à Paris pour une famille ouvrière de quatre personnes, qui était de 5,39 en août 1926, époque à laquelle l'allocation de cherté de vie a été portée à 25 %, est descendu à 5,07 % au troisième trimestre 1927, et le chiffre du quatrième trimestre sera encore inférieur, puisque l'indice des prix de détail, qui était de 5,39 en août 1927, n'était plus que de 5 en novembre.

Dans ces conditions, les grands réseaux estiment qu'il serait inopportun, au moment où la politique d'assainissement financier suivie par le gouvernement engendre une baisse sensible du prix de la vie, de majorer les salaires de leur personnel.

D'ailleurs, les agents des chemins de fer ont moins à comparer leur situation à celle des fonctionnaires qu'à celle des ouvriers de l'industrie, ou des ouvriers agricoles. Or, on constate actuellement dans l'industrie, parallèlement à la baisse du prix de la vie, une réduction des salaires. D'autre part, les salaires des ouvriers agricoles en toutes régions sont notablement inférieurs à ceux des cantonniers et des hommes d'équipe de réseaux, auxquels ils peuvent être comparés. Encore, dans ce rapprochement, ne tient-on pas compte des avantages spéciaux dont jouissent les agents des réseaux de la stabilité de leur emploi.

Et une autre preuve que la situation des agents des chemins de fer est non seulement bonne en elle-même, mais supérieure à celle des ouvriers des entreprises privées, c'est la grande facilité de recrutement, les réseaux n'étant en mesure de satisfaire que dans une très faible proportion aux demandes d'emploi qui leur sont présentées.

Dans la situation actuelle, la consolidation de l'allocation temporaire de cherté de vie de 25 % que le Comité de direction a décidé d'incorporer dans les traitements lui a paru une mesure suffisante. Cette mesure aura des conséquences onéreuses pour le fonds commun puisqu'elle se traduira par une dépense supplémentaire annuelle de 160 millions, avec, en plus, pour l'année 1928, la charge de 62 millions 5 afférente au versement du premier douzième.

Un relèvement du salaire de base qui aurait pour corollaire une augmentation proportionnelle pour toutes les échelles entraînerait un accroissement de dépense de plu-

sieurs centaines de millions. Une pareille dépense ne saurait être engagée que si l'on avait les ressources correspondantes. On ne pourrait les trouver que dans une majoration des tarifs, qui s'ajouterait au relèvement demandé, par notre lettre du 8 décembre 1927, en vue d'obtenir les 1.650 millions reconnus indispensables pour procurer au fonds commun les sommes qui lui seront nécessaires en 1928. Ce relèvement devant être déjà très lourd pour l'économie générale du pays, il paraît tout à fait contre-indiqué, dans les circonstances présentes, de l'accentuer encore pour faire face à une dépense injustifiée.

Le Comité de direction se trouve ainsi dans l'obligation, à son grand regret, de maintenir les dispositions qu'il a arrêtées dans sa séance du 23 du courant.

*Le Président du Comité de direction,
Ed. DE ROTHSCHILD.*

Le marchandage entre Tardieu et Rothschild s'est conclu par une décision de porter de 6.250 à 6.850 le traitement de base des cheminots, qui reste loin des 8.000 des fonctionnaires, et combien en arrière des 10.800 revendiqués par les organisations de fonctionnaires et des cheminots !

Tardieu s'évertue, dans ses lettres aux organisations bien pensantes, à les convaincre qu'elles viennent de remporter un succès. Il use son éloquence en pure perte. Les faits sont autrement éloquents ; ils rappellent aux cheminots que rien ne vient sans effort et sans lutte. Le passé ils ont lutté pour les cent sous, qui vaudraient aujourd'hui 30 francs. Ils en sont à 18 ou 19, c'est-à-dire rudement loin.

Barthou avait sur la conscience l'odieuse condamnation à mort du docker Durand, du Havre ; c'est sur ses ordres qu'il fut condamné injustement et sauvagement. Pareils ordres ont été donnés sans doute aux juges d'aujourd'hui pour le jugement qui a condamné Le Gourriérec, un militant des terrassiers parisiens, à deux ans de prison et trois ans d'interdiction de séjour.

L'*Humanité* du 14 janvier a rendu compte en ces termes du procès :

La 10^e chambre correctionnelle s'est illustrée hier, une fois de plus, en rendant un ignoble jugement de classe.

Le 30 novembre dernier, une bagarre éclatait sur les chantiers Delecluze, à Bagnoux, entre terrassiers grévistes et non grévistes. Parmi les quelques « jaunes » qui furent houspillés se trouvaient deux Italiens. L'un de ceux-ci, Mazzeti, légèrement blessé, porta plainte.

Une enquête fut ouverte. Mazzeti prétendit reconnaître sur une photo notre camarade Le Gourriérec comme son agresseur. Ce dernier fut arrêté et comparaitrait hier sous l'inculpation « d'enlèves à la liberté du travail et de coups et blessures ».

A l'audience, un cafetier témoigna que Le Gourriérec consommait chez lui au moment des incidents et que, partant, il ne pouvait se trouver sur les lieux de la bagarre. Notre camarade André Berthon, défenseur de Le Gourriérec, prononça une vigoureuse plaidoirie en soulignant les défauts de l'accusation. Malgré cela, les juges bourgeois voyant en l'inculpé un militant actif et écouté du syndicat des terrassiers l'ont condamné à cette odieuse peine : deux années d'emprisonnement et trois ans d'interdiction de séjour, 500 francs d'amende et 1.000 francs de dommages-intérêts envers le plaignant.

Au nom d'un groupe de chefs d'industrie, sir Alfred Mond avait demandé au Conseil général des Trade-Union, par la lettre suivante, de participer à une conférence pour la « paix industrielle ».

Comme il nous apparaît, après enquête faite, qu'il n'existe pas d'organisation patronale ayant la possibilité de prendre l'initiative d'une discussion couvrant en entier le terrain de la réorganisation de l'industrie et des rela-

tions industrielles, nous désirons, en tant que groupe représentatif de chefs d'industrie, inviter le Conseil général des T. U. C. à examiner avec nous les questions relatives à ces sujets.

Le mouvement vers la coopération industrielle s'est grandement renforcé ces derniers temps, et il semble que l'on soit d'accord sur l'utilité qu'il y aurait à considérer certains facteurs fondamentaux de la réorganisation et des relations industrielles en vue de formuler certaines propositions définies et concrètes applicables aux différentes industries en question, mais qui auront à en régler elles-mêmes les détails d'application.

Nous nous rendons compte que la reconstruction industrielle ne peut être réalisée que d'accord avec les porteurs de parole des travailleurs organisés et avec leur collaboration. La nécessité de ne rien négliger pour réaliser les mesures les plus rapides et les plus complètes de reconstruction industrielle nous oblige donc à rechercher la coopération immédiate de ceux qui ont un intérêt aussi vital à cette réalisation que nous-mêmes. Nous croyons que les intérêts communs qui nous unissent sont plus puissants que les intérêts divergents en apparence qui semblent nous séparer.

La prospérité industrielle ne peut, à notre avis, être complètement réalisée que si l'on est déterminé entièrement et sincèrement à se mettre en face des faits tels qu'ils sont, en vue d'augmenter la puissance de l'industrie britannique dans la lutte pour les marchés mondiaux, après une libre discussion des principes essentiels grâce auxquels ces résultats peuvent être atteints. Ceci peut être réalisé de la manière la plus pratique grâce à des négociations directes ayant en vue la restauration de la prospérité industrielle et l'amélioration correspondante dans le niveau de vie de la population.

Si l'on tombe d'accord sur ce point, nous énumérerons les sujets qui peuvent servir de base à la discussion. Nous espérons que vous serez d'accord sur l'utilité de désigner des représentants de votre Conseil afin de discuter l'ordre du jour de cette conférence.

La réponse décidée par le Conseil général des Trade-Unions, dans sa réunion du 20 décembre, fut la suivante :

Le Conseil général des T. U., après avoir discuté l'invitation d'un groupe de patrons à prendre part à une réunion mixte en vue d'une discussion sans parti pris des problèmes industriels qui se posent devant le pays, décide d'accepter cette invitation et charge une sous-commission de chercher les sujets les plus propres à la discussion et de prendre les mesures nécessaires pour amener une réunion plénière du Conseil général avec les signataires de la lettre d'invitation.

La fameuse conférence s'est ouverte le 12 janvier ; elle se poursuit encore. Les Trade-Unions britanniques ont beau être basées sur le principe de la lutte alternant avec la négociation, une telle conférence sort tellement du cadre traditionnel et revêt un caractère si dangereux d'entente et de collaboration des classes qu'une opposition vigoureuse s'est manifestée, interprétée d'abord par Cook, puis par d'autres militants, dont Swales.

ENTRE NOUS

Les souscriptions de la quinzaine

Edouard Berth (Seine), 4 ; Béranger (Seine), 15 ; Gilbert (S.-et-O.), 50 ; Liste des casquettiers (Seine), 45,50 ; Pelletier Georges (Seine), 5 ; Béranger (Seine), 10 ; X... pour la propagande (Seine), 10 ; Renon (Hte-Vienne), 10 ; Jengoux (Seine), 2 ; Mousseau (Seine), 30,50 ; G. N. (Seine-inférieure), 5 ; X... (Hte-Savoie), 10. — Total de la quinzaine : 197 francs.

Le gérant : V. GODONNÈCHE.



IMPRIMERIE « ARTIS »
200, Quai de Jemmapes, Paris (10^e)
Téléphone : Combat 06-84

Les Nouveautés de la Quinzaine

Questions sociales

- Henri HAUSER : *Les Débuts du Capitalisme* (Alcan) 25 fr.
- Karl MARX : *Oeuvres philosophiques. Tome III. La Sainte Famille ou Critique de la critique critique* (contre Bruno Bauer et consorts), suite et fin. *La critique moralisante* (Costes) 12 fr.
- A. DE NEUFVILLE : *Le Mouvement social protestant en France depuis 1880* (Presses Universitaires) 20 fr.
- A. PINI : *Le Trade-unionisme et ses rapports avec le mouvement ouvrier anglais contemporain* (E. de Boccard) 30 fr.
- Karl KAUTSKY : *Le Programme Socialiste* (Rivière) 18 fr.
- Francis DELAISI : *Comment les Soviets régleront la dette russe* (Delpeuch) 3 fr.
- Jacques ANCEL : *Les Balkans face à l'Italie* (Delgrave) 7 fr. 50

Romans, Théâtre, etc.

- André BAILLON : *Le Perce-oreille du Luxembourg* (Rieder) 12 fr.
- Jean ROSTAND : *Julien ou une Conscience* (Fasquelle) 12 fr.
- André SUARÈS : *Sur la vie. Essais. Tome III* (Emile-Paul) 12 fr.
- Knut HAMSUM : *Rêveurs. Trad. du norvégien par J. Sautreau (Kra)* 25 fr.
- Jack LONDON : *Le Jeu du Ring. Trad. par P. Gruyer et L. Postif (Crès)* 12 fr.
- Lydia SEIFOUlina : *Virineya. Trad. du russe par H. Iswolsky (N. R. F.)* 12 fr.
- Vsévolod IVANOV : *Le Train blindé numéro 1469. Trad. du russe par Siderky (N. R. F.)* 12 fr.
- P. HAMP : *Théâtre : Monsieur l'Administrateur ; Madame la Guerre* (N. R. F.) 12 fr.

La Librairie du Travail se charge de fournir rapidement ces ouvrages, ainsi que tous autres qui lui seraient demandés. Adresser demandes et fonds au nom de Marcel Hasfeld, 96, quai de Jemmapes, Paris (10^e). Chèque postal : N° 43-08.

Utilisez le "Colis Mensuel"

Son but ?

Fournir régulièrement, chaque mois, au militant ouvrier le ou les livres nouvellement parus qu'il a intérêt à lire.

Remédier à la négligence de passer chez le libraire ou de lui écrire pour obtenir un livre, pourtant désiré.

Les abonnés au « Colis Mensuel » peuvent naturellement indiquer eux-mêmes chacun des livres qui doivent leur être envoyés.

La base de l'abonnement est de 10 fr. par mois mais reste au gré de l'abonné qui reçoit la catégorie qu'il désire, jusqu'à concurrence de la somme mensuelle fixée par lui.

(Demander à la « Librairie du Travail » sa notice sur le « Colis Mensuel »).

Ouvrages d'actualité

Sur la crise russe

- Léon TROTSKY : *Cours nouveau* 2 fr.
- Max EASTMAN : *Depuis la mort de Lénine* 12 fr.
- La Déclaration des « 83 », thèses et discours de Trotsky et Zinoviev 2 fr.
- La plate-forme politique de l'Opposition russe 2 fr.

Sur la rationalisation

- Paul DEVINAT : *L'Organisation scientifique du Travail en Europe* 20 fr.
- André PHILIP : *Le Problème ouvrier aux Etats-Unis* 50 fr.
- G. BRICARD : *L'Organisation scientifique du Travail* 9 fr.
- E. POUGET : *L'Organisation du Surmenage* 2 fr.

R. C. 251-310

Téléphone
Combat 08-02



LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 96, QUAI DE JEMMAPES, PARIS (10^e)

- Chèque -
postal
- N° 43-08 -

Histoire et Éducation Prolétarienne

Albert THIERRY

Réflexions sur l'Éducation

(Suivies des « Nouvelles de Vosves »)

Préface de Marcel Martinet
Biographie de Louis Clavel

La classe ouvrière organisée se désintéresse trop des problèmes d'ordre moral. C'est le reproche fraternel qui se dégage des premières pages de l'œuvre de Thierry. Ce syndicaliste fervent croit en la valeur morale du syndicalisme. Mieux, c'est dans le syndicalisme qu'il cherche les fondements de son système d'éducation, de sa morale.

Il bannit tout ce qui n'est qu'artifice et verbiage. C'est par la saine activité qu'il veut développer les esprits et les cœurs. C'est à la Bourse du Travail, centre de son humanité, qu'il entraîne l'instigateur, c'est sur le refus de parvenir, la fidélité à la classe qu'il établit sa morale des travailleurs.

C'est un des premiers livres d'éducation morale que l'on doit trouver dans la bibliothèque d'un militant ouvrier.

PRIX : 15 FRANCS

C. TALES

La Commune en 1871

Préface de Léon Trotsky

Cette œuvre a un double objet : d'une part, tenir lieu d'initiation à l'histoire de la Commune, en présentant les personnages, les faits, les rapports entre les faits et les doctrines, en formules claires qui précisent l'essentiel d'une période des plus riches et des plus confuses de l'histoire du prolétariat français.

D'autre part, donner au prolétariat, une vivante « leçon de choses », en mettant en relief, les faiblesses des hommes de la Commune et les insuffisances de leurs méthodes.

PRIX : 12 FRANCS

Robert LOUZON

L'Économie Capitaliste

L'économie politique est-elle une science exclusivement réservée aux bourgeois instruits défendant leur classe ? Robert Louzon ne le pense pas. Il a écrit un livre de vulgarisation dont nous ne connaissons pas l'équivalent, et son œuvre a sa place dans la collection des « Initiations ».

Ce livre a une valeur documentaire, indéniable. Des adversaires irréductibles des idées de Louzon ne pourraient le nier. Il apporte des définitions, des formules, des explications simples, sur tous les problèmes d'ordre économique.

Il a également une valeur de propagande. Il enseigne aux travailleurs le mécanisme de l'exploitation capitaliste. Il a aussi une valeur éducative.

Les militants ouvriers — fatigués du verbiage démagogique — qui le liront acquerront des qualités indispensables aux guides du prolétariat : le goût de la précision et la foi dans les sciences exactes.

PRIX : 9 FRANCS

Léon TROSTKY

LENINE

Ce n'est pas une biographie complète. C'est moins que cela. C'est mieux, dans un autre sens.

Trotsky qui est avec Lénine, le plus grand homme de la Révolution Russe, a écrit là ce que l'on pourrait appeler ses rencontres avec Lénine. Leurs rencontres ? A Londres, avant le Congrès de 1903, en Suisse, à Zimmerwald, à Moscou depuis 1917. C'est donc une œuvre qui a droit à une place très importante dans l'histoire du mouvement révolutionnaire russe et de la Révolution bolchevique.

Trotsky, ce qui ne gêne rien, est un remarquable écrivain, dont l'esprit d'observation et d'analyse, et l'éloquence de luttteur, vivifient tout ce qu'il écrit.

PRIX : 12 FRANCS

En souscription :

LISSAGARAY

Histoire de la Commune de 1871

De toutes parts on se lamente sur la disparition de ce maître livre sur la Commune.

Epuisé depuis des années, nous avons décidé de le rééditer, afin de le mettre entre les mains des générations nouvelles qui l'ignorent et qui n'ont pas le droit de l'ignorer.

Il s'agit d'un volume de 600 pages, qui sera présenté avec le même soin que tous ceux qui ont déjà paru dans cette collection.

Il contiendra la matière de quatre volumes ordinaires à douze francs

Nous fixons cependant son prix de souscription à DOUZE FRANCS, jusqu'au jour de la mise en vente.

SOUSCRIVEZ DE SUITE ET FAITES SOUSCRIRE AUTOUR DE VOUS.